



# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

## **2020**

# COMMISSION DES FINANCES DU 23 OCTOBRE 2019

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

### Table des matières

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE.....	1
2020.....	1
I CONTEXTE GLOBAL.....	4
II LES PERSPECTIVES DE LA LOI DE FINANCES 2020.....	5
III – LA VILLE DE MONTIVILLIERS .....	5
A. Le budget principal.....	6
1. L'analyse des grands équilibres.....	6
2. La dette et son évolution.....	7
3. L'évolution de la fiscalité.....	8
B – Les orientations budgétaires.....	9
1. L'esquisse budgétaire.....	10
2. La section de fonctionnement.....	10
3. La section d'investissement .....	15
Budgets annexes .....	17
Conclusion .....	17
<b>ANNEXES</b> .....	18
Annexe 1 : Le volet ressources humaines .....	19
Annexes - 2.....	26
ORIENTATIONS BUDGETAIRES DES SERVICES .....	26
1 Service bâtiments.....	27
2 Service Espaces publics.....	28
3 Service des Sports.....	29
4 Service Enfance, jeunesse, scolaire – secteur Enfance, jeunesse.....	30-31
5 Service Enfance, jeunesse, scolaire – secteur Scolaire.....	32-33
6 Service Restauration.....	34
7 Service Police Municipale.....	35
8 Service Environnement, santé, prévention et cadre de vie.....	36-37
9 Service Environnement, santé, prévention et cadre de vie -	

Centre Social Jean Moulin.....	38
10 Service Bibliothèque.....	39
11 Service Manifestations Publiques .....	40-43
12 Service Hygiène, Sécurité et conditions de travail.....	44
13 Service Accueil, état civil, élections, cimetière .....	45
14 Service Direction des Systèmes d'Information.....	46
15 Service Patrimoine culturel et tourisme – Cœur d'Abbayes .....	47
16 Service Patrimoine culturel et tourisme – Monuments historiques .....	48
17 Service Patrimoine culturel et tourisme – Patrimoine et tourisme .....	49-50
18 Service Action économique.....	51
19 Service Action foncière.....	52
20 Opération Requalification du centre commercial de la Belle Etoile.....	53
21 Opération Requalification des abords des hallettes.....	54
22 Redynamisation de la ville.....	55
23 Service Communication.....	56
24 Service Commande publique.....	57
25 Direction générale.....	58
25 Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-manifestations payantes).....	59
26 Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-cœur d'Abbayes boutique).....	60
27 Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-Développement Économique Urbain et de l'Emploi).....	61
28 Budget annexe ZAC Eco-quartier Réauté / Fréville.....	62
29 Budget annexe Quartier du temple.....	63

L'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales prévoit la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires de la commune dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget par le conseil municipal. Depuis la loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi Notre, il est précisé que ce rapport doit comporter les éléments suivants :

- Les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette,
- Une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs,

L'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

## I CONTEXTE GLOBAL

Après avoir déjà diminuée en 2018 (+3,6 %), la croissance mondiale baisserait sensiblement en 2019 (à +3,1 %), puis augmenterait légèrement (à +3,3 %) en 2020, portée par une accélération de l'activité dans de nombreux pays émergents. Dans les grands pays avancés, la croissance reculerait, dans le sillage des États-Unis.

Les chiffres du PIB qui ont été publiés jusqu'à présent cette année, conjugués au fléchissement général de l'inflation, laissent entrevoir une activité mondiale inférieure aux prévisions. Le rebond de la croissance qui est attendu en 2020 est précaire : il repose sur une stabilisation dans les pays émergents et les pays en développement aujourd'hui en difficulté et sur des progrès dans le règlement des différends commerciaux.

En zone euro, la croissance diminuerait significativement sur l'horizon de prévision, pénalisée comme en 2018 par l'environnement international et l'érosion de la confiance. La demande intérieure française bénéficierait toutefois de la résilience de la consommation. Parmi les grands pays de la zone euro, l'activité se reprendrait légèrement en 2020 en Allemagne et en Italie, après une année 2019 très dégradée. Au Royaume-Uni, la croissance resterait modérée en 2019 et 2020 par les incertitudes liées au Brexit et par ses suites – sous l'hypothèse conventionnelle d'une sortie avec accord au 31 octobre 2019. Les aléas autour de ce scénario se sont accrus au cours des derniers mois : aggravation des tensions protectionnistes ; renforcement du risque d'un Brexit sans accord ; incertitudes sur l'orientation des politiques économiques (Italie, États-Unis).

Plus que jamais, c'est la demande intérieure qui évitera à l'économie française de connaître le même marasme que ses voisines allemandes et italiennes. Les spécialistes en économie anticipent une hausse du pouvoir d'achat, notamment dû à une baisse de l'imposition sur le revenu et une nouvelle augmentation de la prime d'activité qui prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La banque de France apporte un avis favorable quant à la croissance de l'économie française, a priori, générée par le gain de pouvoir d'achat.

Le taux d'inflation en France est en moyenne de 1,16% depuis janvier 2019. En comparatif, L'inflation moyenne sur les 12 mois de l'année 2018 a été de 1.85%.

En ce qui concerne les taux bancaires actuels, les cours n'ont jamais été aussi bas. En effet, le taux d'intérêts de la banque centrale européenne a atteint -0,5% au cours du mois de septembre 2019. Cette diminution se conjugue par un taux d'intérêts accordé aux collectivités territoriales très bas.

## II LES PERSPECTIVES DE LA LOI DE FINANCES 2020

Les premiers éléments de la loi de finances pour 2020 semblent confirmer la trajectoire fixée par le gouvernement. Le principe de la contractualisation avec les plus grandes communes ne semble pas en question et la baisse drastique des dotations aux collectivités locales ne semblent plus d'actualité. On notera toutefois la baisse continue des dotations de l'Etat en 2019 envers la collectivité de 59 000€ par rapport à 2018.

Lors de la présentation du projet de finances le 27 septembre dernier, celui-ci affiche une stabilité globale des dotations, les augmentations de 90 millions d'euros de dotations de solidarités rurales et urbaines sont réitérées en 2020. Les dotations d'investissement (dotation de soutien à l'investissement local – DSIL et dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR) seraient reconduites en 2020 dans les mêmes montants qu'en 2019.

Le projet de loi Finances 2020 prévoit de modifier le barème de l'impôt sur le revenu. La première tranche d'imposition passera de 14% à 11%, mais le seuil d'entrée de la seconde tranche (30%) s'abaisse à 25 406€ contre 27 520€ en 2019.

L'Etat prévoit que la recette de la taxe d'habitation sera compensée par la part de taxe foncière allouée au département.

## III – LA VILLE DE MONTIVILLIERS

L'année 2020 sera le prolongement de 2019 sur le sujet de transfert de compétences dû à la création de la Communauté Urbaine du Havre. Le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) fait ressortir en transfert de charges pour la ville de Montivilliers un montant de 1 380 293€, répartis comme suit : 1 075 712€ pour la compétence voirie communale et 304 581€ pour la compétence Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Il est important de rappeler le transfert de 4,8 ETP à la Communauté Urbaine du Havre pour subvenir aux besoins de la compétence voirie.

La création de la CU modifie certains liens financiers entre la ville de Montivilliers et son EPCI. En effet, les attributions de compensations positives de 495 844€ se retrouvent négatives pour 884 449€ pour 2019 ainsi que les années suivantes, en raison du transfert de charges. Cela ne rajoute en aucun cas des dépenses supplémentaires pour la ville car les dépenses transférées ne seront plus honorées par cette dernière.

Parallèlement, le calcul du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) suite à l'implémentation de 37 nouvelles communes dans la communauté, fait réaliser une économie de 48 411€ en 2019.

Dans le cadre du transfert de charges entre la ville de Montivilliers et la communauté urbaine du Havre, cette dernière a pris la décision d'affecter une part du fonds de concours CODAH (2015-2020) restant en dotation de solidarité communautaire (DSC). Suite à cette opération, la CU versera 191 899€ en 2019 et 2020. Les 54 304€ de fonds de concours restant seront appelés pour le projet de réfection du bâtiment accueillant le service Jeunesse.

En 2019, la ville de Montivilliers s'est dotée d'un nouveau site internet, plus ludique et coloré, aux goûts du jour.

Les dates des projets d'investissements lancés en fin d'année 2018/début d'année 2019, restent à déterminer. Cependant, l'avancement de consommations des crédits se poursuit correctement.

## A. Le budget principal

### 1. L'analyse des grands équilibres

L'évolution rétrospective des masses n'a pas beaucoup évolué depuis la présentation du dernier rapport d'orientation budgétaire. On peut ainsi poursuivre les constats qui ont été faits en début d'année.

	Rétrospective			Prospective	
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>21 322 053</b>	<b>21 373 207</b>	<b>22 993 899</b>	<b>20 313 863</b>	<b>20 389 669</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>18 149 880</b>	<b>18 205 001</b>	<b>19 303 883</b>	<b>18 051 586</b>	<b>17 566 563</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>3 657 096</b>	<b>3 383 561</b>	<b>2 623 940</b>	<b>2 582 369</b>	<b>3 115 027</b>
Intérêts de la dette	485 564	436 058	375 785	321 252	291 921
<b>Epargne brute</b>	<b>3 171 532</b>	<b>2 947 503</b>	<b>2 248 155</b>	<b>2 261 117</b>	<b>2 823 106</b>
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	1 595 439	1 567 905	1 489 676	1 385 352	1 406 042
<b>Epargne nette</b>	<b>1 576 094</b>	<b>1 379 598</b>	<b>758 479</b>	<b>875 765</b>	<b>1 417 064</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 664 327</b>	<b>1 968 132</b>	<b>3 898 744</b>	<b>4 248 749</b>	<b>5 650 488</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 548 710</b>	<b>5 174 785</b>	<b>5 860 673</b>	<b>10 243 974</b>	<b>6 289 095</b>
Fonds de roulement en début d'exercice	6 845 262	7 124 538	5 889 811	7 617 898	3 884 951
Résultat de l'exercice	287 790	- 38 448	1 728 087	- 3 732 947	2 184 499
Fonds de roulement en fin d'exercice	7 133 052	7 086 090	7 617 898	3 884 951	6 069 450
Capital Restant Dû cumulé au 01/01	13 776 697	12 173 236	10 613 353	9 123 677	9 238 325
Capital Restant Dû cumulé au 31/12	12 173 236	10 613 353	9 123 677	9 238 325	9 332 283

L'attention portée aux charges de gestion courantes, notamment par une meilleure maîtrise des coûts et une gestion rigoureuse des fluides a permis ces dernières années de limiter leur hausse et de freiner la baisse des épargnes.

Parallèlement, la baisse des recettes courantes marquée par de fortes baisses des dotations d'état se ralenti depuis 2018 avec les effets de loi de finances. Cependant, les tendances des charges et des recettes de gestion courante restent orientées vers une baisse de l'épargne. Ainsi, la collectivité devra poursuivre ses efforts de réduction de ses charges afin de maintenir sa capacité d'investissement.

Le passage en Communauté urbaine impacte notablement les dépenses réelles et les charges réelles de la collectivité.

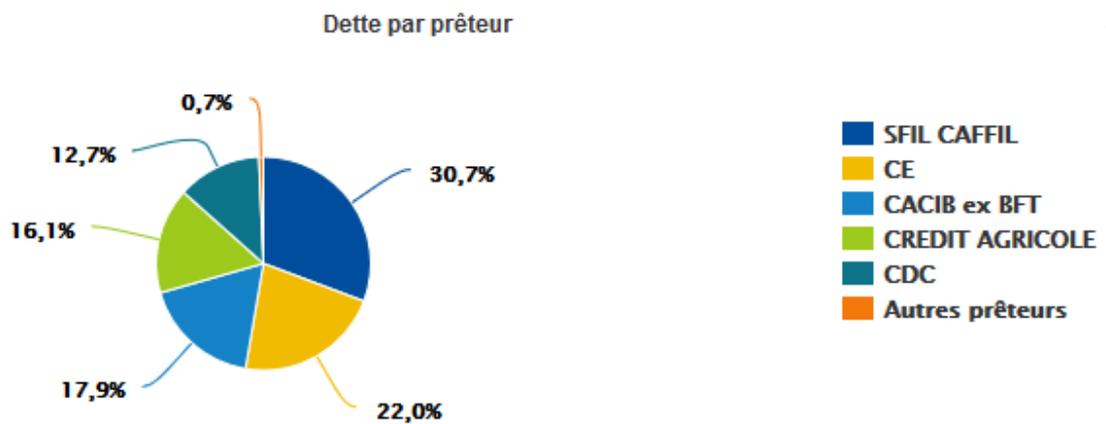
Le résultat négatif estimé de - 3 732 947€ s'explique par l'inscription de recettes d'investissements qui seront réalisées au budget 2020, ainsi qu'un montant élevé d'emprunt, auquel la ville aura partiellement recouru.

De plus, la collectivité va devoir supporter à compter de 2020 les charges induites des investissements réalisés.

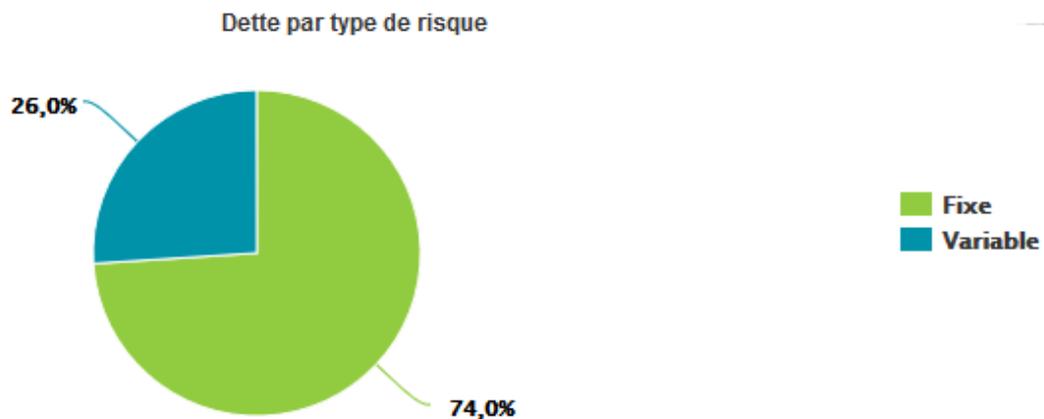
Malgré la vigilance qui doit être apportée aux épargnes de la collectivité, la situation financière reste saine. La collectivité s'est désendettée au cours des trois dernières années et ses investissements limités en 2015 et 2016 lui ont permis de constituer un fonds de roulement confortable qu'elle utilisera pour financer, en grande partie, les investissements qui se termineront prochainement.

## 2. La dette et son évolution

La situation de la dette de la ville est saine. L'ensemble de ses emprunts sont classés en 1A selon la charte Gissler et on note une diversité des prêteurs.



L'analyse un peu plus précise de la dette nous permet de remarquer que la ville de Montivilliers a fait le choix de sécuriser au maximum ses emprunts en recourant à des taux fixes, 74% de l'encours de dette de la ville est à taux fixe.



En cette période de taux particulièrement bas, ce choix n'a pas permis de mener une gestion active de la dette permettant de baisser significativement sa charge pour la période présente et pour l'avenir.

Partant de cette analyse, la ville a fait le choix d'avoir recours à l'emprunt en cette fin d'année 2019 pour subvenir aux investissements lancés cette même année. En ce qui concerne la gestion de dette, la ville de Montivilliers s'oriente vers un emprunt à taux fixe. En effet, les taux variables étant au plus bas, les banques se protègent en relevant le niveau de leur FLOOR pour les emprunts à taux variables. D'après les simulations d'emprunt de notre partenaire, le taux d'intérêt estimé pour

emprunter 1,5 millions d'euros sur 15ans serait de 0.52% trimestriel, soit un coût d'emprunt d'environ 60 000€. Ce choix permettra de baisser le taux moyen de sa dette qui se situe à 2,47%, en nette diminution par rapport à 2018 (3,68%).

L'emprunt du budget Jardins de la ville sera réalisé en octobre 2020 pour 1 237 256€, afin de racheter à l'EPFN la parcelle qui nous est due. Cet emprunt, prévu sur le budget annexe, le choix pour cet emprunt sera identique 2019, soit un taux d'intérêt fixe, sur une durée de 10ans.

Profil d'extinction de la dette consolidée :

#### Dette par année

	2019	2020	2021	2022	2023	2028
Encours moyen	11 141 979,52 €	9 505 535,71 €	7 818 880,56 €	6 215 242,15 €	5 041 604,16 €	1 060 205,32 €
Capital payé sur la période	1 595 522,78 €	1 664 493,27 €	1 649 279,57 €	1 583 217,98 €	1 154 055,04 €	439 482,24 €
Intérêts payés sur la période	314 398,25 €	253 746,98 €	204 371,29 €	155 500,44 €	109 230,97 €	19 702,75 €
<b>Taux moyen sur la période</b>	<b>2,45%</b>	<b>2,34%</b>	<b>2,20%</b>	<b>2,02%</b>	<b>1,97%</b>	<b>1,69%</b>

État généré au  
13/10/2019

En conclusion, il faut rappeler que la ville de Montivilliers est relativement moins endettée que les communes de la même strate. Son encours par habitant, comprenant l'emprunt à réaliser d'ici décembre 2019, est de 745€ contre 958€ au niveau national. Le ratio de désendettement s'établit à 4,2 ans au 13 octobre 2019.

### 3. L'évolution de la fiscalité

Il n'est pas envisagé de faire évoluer les taux de la fiscalité en 2019. L'évolution des bases étant indexée sur l'inflation réelle depuis la loi de finance 2018, l'Etat a pris la décision de réévaluer la masse imposable en 2020. Cette décision de l'Etat fait suite à une annonce du gel de la base imposable, et à la manifestation des collectivités. Suite à cela, un amendement de la commission finances de l'assemblée nationale a proposé une révision de + 0,9%. Le gouvernement a fait savoir qu'il ne s'opposerait pas au vote de cet amendement. Ce gel aurait créé un risque financier pour les collectivités qui comptent sur cette redynamisation des bases de l'imposition pour compenser la baisse des dotations.

	Rétrospective			Prospective	
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Taxe d'habitation</b>					
Base nette imposable taxe d'habitation	21 941 871	21 815 471	22 176 709	24 069 936	24 214 356
Taux taxe d'habitation	14,1800%	14,1800%	14,1800%	14,1800%	14,1800%
Produit de la taxe d'habitation	3 111 357	3 093 434	3 144 657	3 413 117	3 433 596
Evolution		-0,58%	1,66%	8,54%	0,60%

<b>Taxe sur le foncier bâti</b>					
Base nette imposable taxe foncière sur le bâti	18 968 731	19 250 889	19 716 503	19 888 012	20 166 444
Taux taxe foncière sur le bâti	32,1300%	32,1300%	32,1300%	32,1300%	32,1300%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	6 094 653	6 185 311	6 334 912	6 390 018	6 479 479
Evolution		1,49%	2,42%	0,87%	1,40%

<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>					
Base nette imposable taxe foncière sur le non bâti	120 415	120 803	122 156	117 641	117 641
Taux taxe foncière sur le non bâti	62,4400%	62,4400%	62,4400%	62,4400%	62,4400%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	75 187	75 429	76 274	73 455	73 455
Evolution		0,32%	1,12%	-3,70%	0,00%
<b>Produit des contributions directes</b>	<b>9 283 942</b>	<b>9 356 746</b>	<b>9 567 257</b>	<b>9 876 590</b>	<b>9 986 529</b>

## **B – Les orientations budgétaires**

La municipalité se fixe 3 objectifs pour l'année 2020 :

1. En 2020, la ville finalisera le projet de réfection des locaux municipaux pour améliorer le confort des usagers et agents de la ville de Montivilliers. En effet, suite à l'incendie de l'école Louise Michel, cette dernière fera l'objet d'une reconstruction totale de l'école. De plus, les services jeunesse et police municipale seront accueillis dans de nouveaux locaux, pour un meilleur accueil des usagers et des conditions de travail plus agréables.
2. La ville de Montivilliers mettra en œuvre les remarques suites au contrôle de la chambre régionale des comptes (CRC) pour une meilleure gestion des dépenses.
3. La ville procédera au rachat auprès de l'établissement public foncier de Normandie (EPFN) d'une parcelle de l'éco quartier, pour un montant d'1 237 256€.

## 1. L'esquisse budgétaire

<b>ESQUISSE DU BUDGET 2020 EN €</b>
-------------------------------------

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES	<u>Hypothèses</u>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
011 Charges générales	4 339 456		
012 Salaires	11 487 782		Dont 4,8 ETP transféré à la CU pour transfert de compétence voirie Urbaine
014 Atténuation de produits	1 125 039		AC négative car transfert de charges suite création CU au 01/01/19
022 Dépenses imprévues	354 445		
65 Participations	1 096 927		
65 Subvention de fonctionnement CCAS et BP annexe restauration en RPA (valorisation des services)	1 027 250		1 027 250 € au CCAS
66 Intérêts des emprunts	217 519		
67 Charges exceptionnelles	84 700		
68 Dotations aux provisions	32 160		
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)	658 023		
Virement à l'investissement (y compris amortissement) (023)	<b>711 150</b>		
Impôts et taxes (73)		13 732 695	Estimation des contributions directes - 495 000 d'AC suite transfert de charges
Dotations (Etat + Département) (74)		4 096 896	
Produits des services et du domaine (70)		2 951 210	
Autres produits de gestion courante (75)		57 000	
Autres recettes (att charges, prod finan, except))		296 650	
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)		0	
<b>TOTAL</b>	<b>21 134 451</b>	<b>21 134 451</b>	<b>0,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
021 Virement de la section de Fonctionnement		711 150	doit couvrir au moins le capital des emprunts à rembourser (021+040)
040 Opérations d'ordre	0	658 023	
27 autres immobilisation financières		109 336	Convention de remboursement de la quote-part de l'emprunt liée à la voirie communale
1641 Capital des emprunts à rembourser	1 478 510		
020 Dépenses imprévues	370 000		
10222 F.C.T.V.A et taxe d'aménagement		1 273 831	FCTVA important suite aux gros investissements 2019
Inscriptions	4 974 742	3 260 014	Crédits des services + PPI Recettes : Liées aux opérations : 2 895 014 € Hors opérations : 365 000 €
16 Emprunt 2020		810 898	
<b>TOTAL</b>	<b>6 823 252</b>	<b>6 823 252</b>	

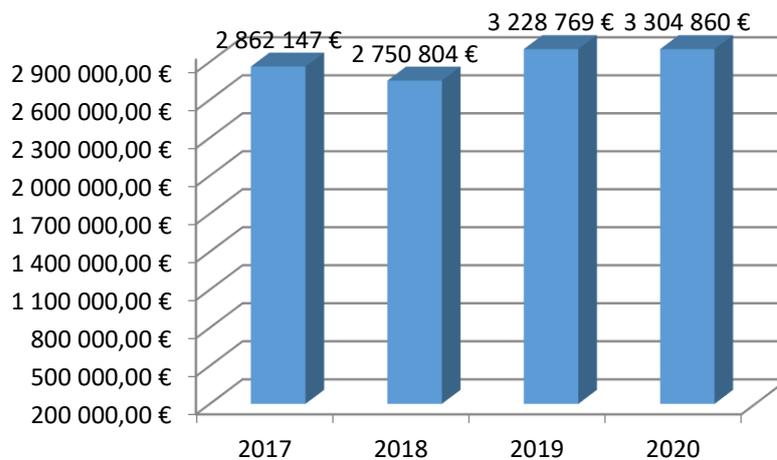
Mise à jour : 21/10/2019

## 2. La section de fonctionnement

## A. Les principales recettes de fonctionnement

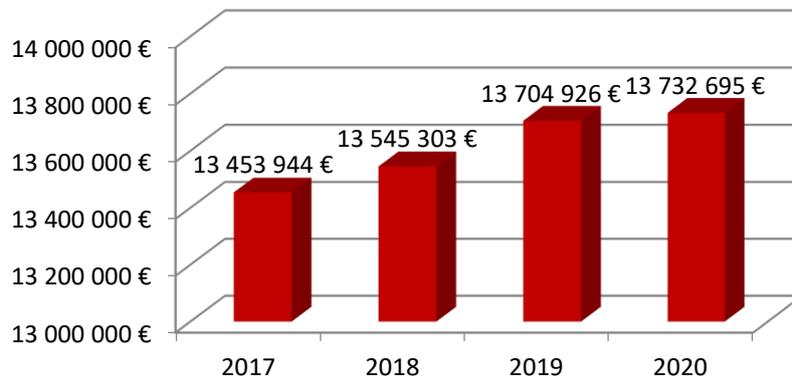
L'évolution des recettes qui se manifeste sur 2020 s'explique en majorité par une prévision plus précise des différents postes de recettes.

### Recettes de fonctionnement de 2017 à 2020



### La fiscalité

### Evolution des produits perçus de la fiscalité de 2017 à 2020



Conformément aux engagements du Conseil Municipal, le choix pour 2019 est de ne pas modifier les taux des contributions directes. Les produits de la fiscalité sont donc anticipés avec prudence compte tenu de leur manque de dynamisme sur les dernières années, ainsi que la non-revalorisation de la taxe foncière. Le projet de budget primitif prévoira une stabilisation du FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources). Concernant les produits de la fiscalité indirecte, une faible évolution est prévue pour 2019.

Le transfert de charges impacte les attributions de compensations, auparavant positives de 495 844€, dorénavant négatives de 1 380 293€. Cette différence se retrouve dans les produits de fiscalité en baissant, et les atténuations de produits en hausse.

## Les dotations

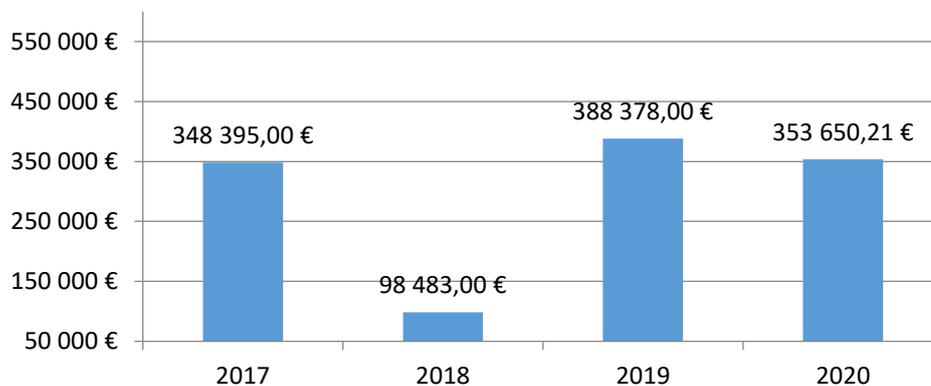
## Evolution des dotations perçues de 2017 à 2020



Depuis 2018, il est constaté un net ralentissement de la baisse des dotations de l'état. Comme vu précédemment, le changement de politique nationale n'a pas pour autant supprimé ces baisses. Ainsi, en se basant sur une continuité des règles de fonctionnement de l'attribution des dotations et, au vu, des premiers éléments relatifs à la loi de finances, une baisse effective des dotations de l'état est anticipée, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF).

## Les autres recettes

## Evolution des autres recettes de 2017 à 2020

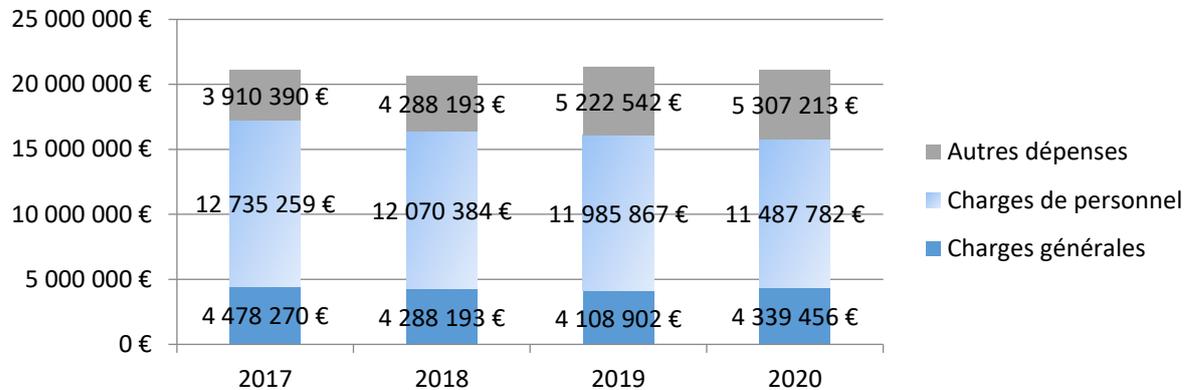


Elles comprennent notamment les produits des services et les produits des cessions des immobilisations.

Le produit des cessions peut difficilement être anticipé. Cependant, la ville a prévu de vendre le bâtiment hébergeant actuellement le service jeunesse. Cette vente était prévue dans le courant de l'année 2019. Cependant, le service jeunesse quittera l'Olympia au mois de Décembre 2019, ce qui entrainera une vente en 2020. Le produit de cette cession sera prévu au budget primitif entrainant ainsi une hausse des recettes exceptionnelles en 2020. Enfin, les atténuations de charges feront l'objet d'un ajustement en prévision afin de refléter les recettes moyennes perçues sur ce chapitre annuellement.

## B. Les dépenses de fonctionnement

### Evolution des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2020



#### Les charges de personnel :

Elles représentent 54 % des dépenses de fonctionnement de la collectivité. La maîtrise de la masse salariale est donc indispensable pour permettre à la collectivité de maintenir ses marges de manœuvre. Son évolution est raisonnée depuis 2014 et le budget primitif 2018 a amorcé une baisse de la masse salariale.

Compte tenu de l'évolution mécanique de la masse salariale (glissement vieillesse – technicité), la masse salariale est une charge qui ne peut être facilement maîtrisée.

Cependant, le service des ressources humaines travaille à affiner la prévision afin de se rapprocher au mieux de la réalité de la dépense. La masse salariale devrait donc à nouveau enregistrer une baisse dans le projet de budget 2020.

Le travail de maîtrise de la masse salariale est un enjeu primordial pour la ville de Montivilliers car elle représente l'essentiel de ses charges de fonctionnement. Le montant de la masse salariale associé au montant du remboursement de la dette permet de définir le niveau de rigidité des charges de la collectivité et donc sa capacité à faire évoluer ses dépenses pour répondre à ses besoins.

La création de la communauté urbaine a eu un impact sur les charges de personnel. En effet, en 2019, 205 277€ ont été transféré à la communauté urbaine du Havre pour le transfert de compétence voirie communale.

#### Les charges à caractère général :

Ces charges ont fait l'objet d'efforts considérables de gestion depuis 2014 avec une baisse annuelle constante pendant 4 ans. Les services ont réalisé de fortes économies en révisant de manière systématique les plus gros contrats (énergie, entretien, copieurs, assurance...). Cependant, les charges d'énergie sont en constante augmentation et pèsent sur les charges à caractère général.

#### Les subventions :

Le chapitre consacré aux subventions n'évoluera pas en 2020. La municipalité maintient **son soutien fort aux associations** en ne prévoyant aucune baisse systématique des crédits qui leur sont alloués. La subvention au CCAS s'ajustera au besoin réel de l'établissement.

#### Les atténuations de produits :

Le transfert de charges est répercuté dans la rubriques « autres dépenses » en tant qu'attribution de compensations envers l'EPCI de rattachement. Le montant de 884 449€ accroît fortement cette rubrique.

#### Les provisions et les dépenses imprévues :

La ville de Montivilliers a fait le choix en 2018 de modifier sa pratique en matière de provision et de dépenses imprévues. En 2020, la ville continue son effort de provisionnement. La ville prévoit en provision pour charges le remboursement éventuel des badges des bornes escamotables de la rue Gambetta, ainsi qu'un rachat à l'EPFN prévu en 2023.

Concernant les provisions pour risques, 14 000€ sont prévus pour l'admission en non-valeurs des titres non recouverts par les usagers.

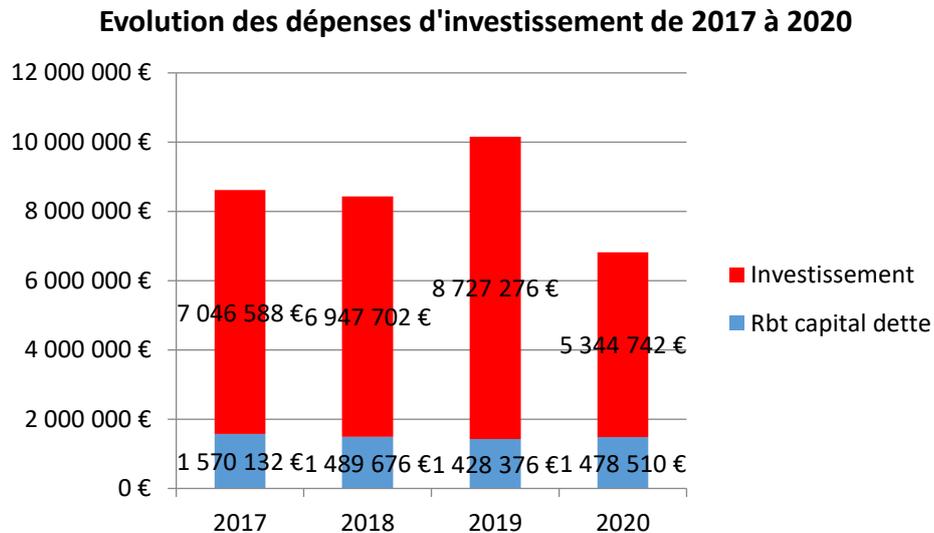
Par le passé, un montant provisionnel était budgété sur les crédits de la masse salariale afin de pouvoir être mobilisé en cas de besoin. Conformément à la réglementation, la ville a fait le choix en 2018 de constituer des provisions lorsqu'un risque ou une charge étaient identifiés.

Ces crédits sont réalisés dans l'année et déposés sur un compte d'attente en trésorerie. Ces crédits restent disponibles et la collectivité peut les réintégrer à son budget par le biais d'une reprise sur provision lorsque cela est nécessaire ou bien lorsque le risque disparaît.

Ainsi, un montant de 500 000 euros a été inscrit au BP 2018 au regard d'un contentieux en cours. Ce contentieux a donné suite à un versement à l'entreprise pour dommages et intérêts de 34 000€. Cette dernière faisant appel au jugement, la ville a décidé de conserver les 466 000€ de provisions restantes.

Parallèlement, la collectivité procèdera à l'inscription de dépenses imprévues en fonctionnement et investissement afin de faire face, le cas échéant, à un aléa. Les crédits pour dépenses imprévues doivent être évalués et réinscrits chaque année.

### 3. La section d'investissement



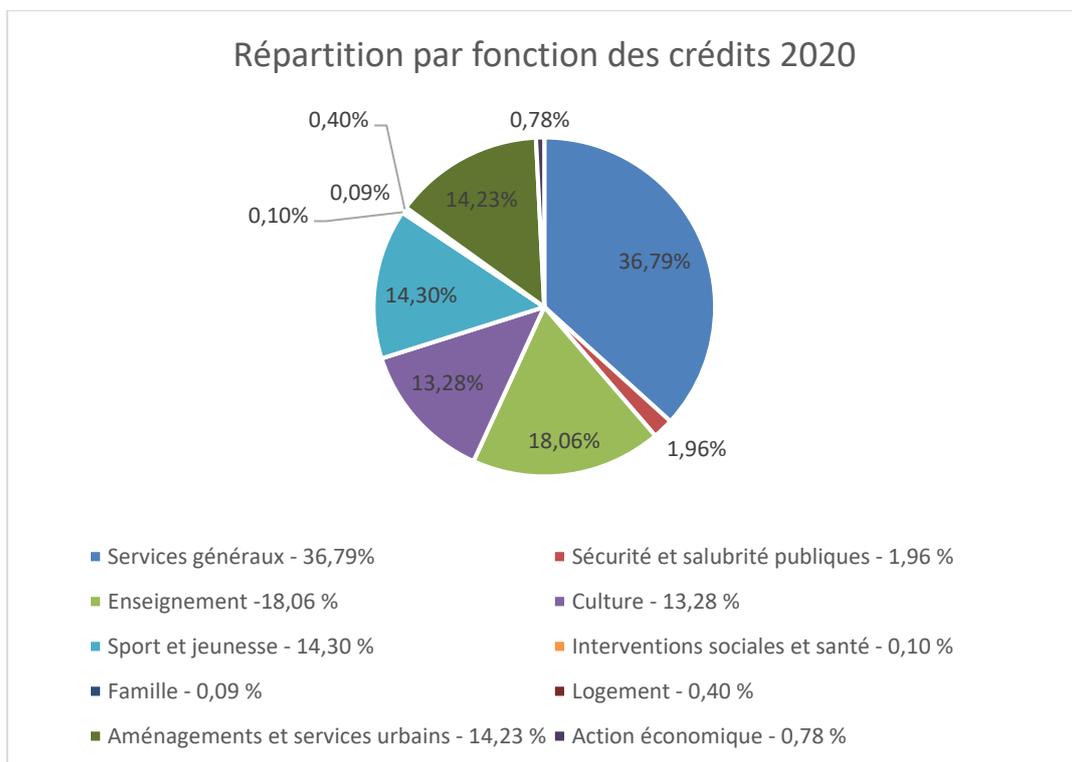
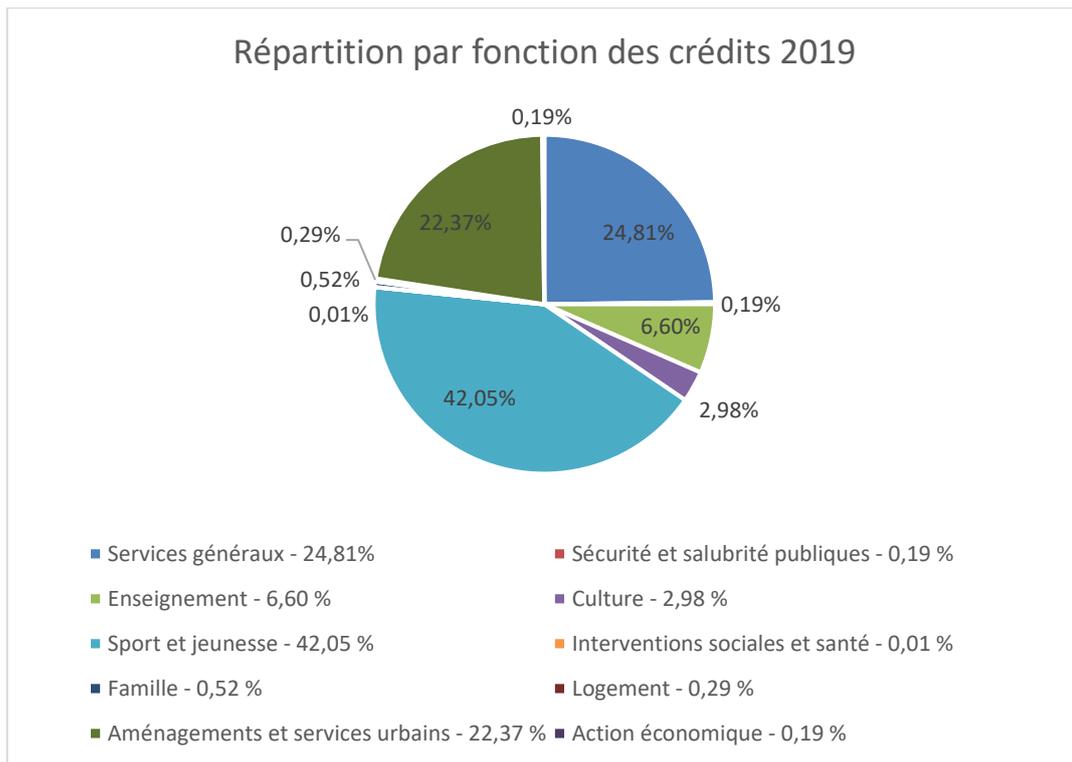
Des efforts sont réalisés depuis plusieurs années pour maintenir l'entretien des équipements communaux. Les crédits récurrents des services sont consacrés à l'entretien des bâtiments (écoles, structures jeunesse) et à l'entretien des voiries communales (voirie, éclairage public, espaces publics). Ces derniers crédits seront budgétés sur l'année 2020.

Le transfert de charges à la communauté urbaine de la compétence voirie permet de réaliser de grandes économies. En moyenne, c'est l'équivalent de 560 000€ annuels que la collectivité économise en investissement de voirie communale. Cependant, en pratique, ce montant est lissé sur plusieurs années et correspondra aux besoins de la collectivité.

La demande du service informatique reste élevée en 2020, la ville poursuit son projet ambitieux d'informatisation des écoles lancé en 2018 et renouvellera une partie de son parc informatique.

L'investissement reste important en 2020 du fait du glissement des opérations en cours.

En 2020, la commune devrait percevoir plus de 3 260 000€ de subventions, dont 2 895 014€ liés aux projets d'équipement. Ces subventions arrivent après les dépenses, d'où le montant élevé en 2020.



2020 sera l'année de clôture financier de deux projets ambitieux : Le complexe sportif de la Belle Etoile et l'aménagement des abords des Hallettes. La majorité des crédits réservés dans les crédits de paiements des autorisations de programme a été dépensée en 2019.

Enfin, un programme affecté à la réhabilitation d'équipement et à l'amélioration des bâtiments en vue de l'installation de services municipaux a été mis en place.

Liste des programmes						
Libellé	Total	2016	2017	2018	2019	2020
1040 - AMENAGEMENTS SPORTIFS DE LA BELLE ETOILE	6 183 290	12 597	274 606	1 119 190	4 286 897	490 000
1016 - TRAVAUX ACCESSIBILITE	716 423	144 812	52 146	4 127	239 151	276 187
10851 - AMENAGEMENTS CENTRE VILLE HALLETES	1 541 919		11 200	55 357	1 085 251	390 111
1089 - ECLAIRAGE PUBLIC	1 463 206	396 345	300 000	584 768	182 093	0
1030 - TRAVAUX MONUMENTS HISTORIQUES	1 313 136	35 397	219 872	114 520	242 346	701 001
10852 - AMENAGEMENT CENTRE COMMERCIAL DE LA BELLE ETOILE	29 020			0	10 020	19 000
ECOLE LOUISE MICHEL- travaux pour ouverture complète	415 000					415 000
CREDITS DES SERVICES	12 262 555	1 920 577	2 280 992	2 173 986	2 833 557	3 053 443
<b>Total dépenses programme</b>	<b>26 131 600</b>	<b>2 509 728</b>	<b>3 184 816</b>	<b>4 146 948</b>	<b>10 745 366</b>	<b>5 344 742</b>
<b>Total recettes programme</b>	<b>11 153 516</b>	<b>578 609</b>	<b>356 052</b>	<b>1 613 884</b>	<b>4 279 658</b>	<b>4 533 845</b>
<b>Coût annuel</b>	<b>14 978 084</b>	<b>1 931 119</b>	<b>2 828 764</b>	<b>2 533 064</b>	<b>6 465 708</b>	<b>810 897</b>

## Budgets annexes

Le nouveau budget annexe des activités assujetties à TVA retrace les activités des anciens budgets manifestations publiques, cœur d'abbaye et développement économique. Le fonctionnement de la section d'investissement sera essentiellement occupé par les activités économiques liées à l'amélioration et la réhabilitation des hôtels et pépinières d'entreprise.

Les budgets liés aux opérations d'aménagement (Quartier du temple et Jardins de la ville Réauté – Fréville) sont actuellement déficitaires du fait de leur nature. Ils trouveront leur équilibre au terme des procédures d'aménagement.

## Conclusion

Pour la seconde année, la ville de Montivilliers va voter son budget en décembre sans son report de fonctionnement. Cet exercice oblige à ajuster au mieux les dépenses et les recettes prévisibles afin de dégager un autofinancement suffisant pour la section d'investissement. Les premiers équilibres montrent que la ville de Montivilliers dispose des ressources nécessaires à sa politique d'investissement ambitieuse. Néanmoins, l'analyse financière incite à la prudence et démontre que la section de fonctionnement et notamment l'évolution de la masse salariale doit être maîtrisée sur 2020.

Le passage en communauté urbaine a eu un impact important sur l'équilibre financier de la collectivité. Les dépenses en fonctionnement sont dorénavant sur la section de fonctionnement, ce qui a pour résultat, la baisse de notre épargne nette.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Le volet ressources humaines

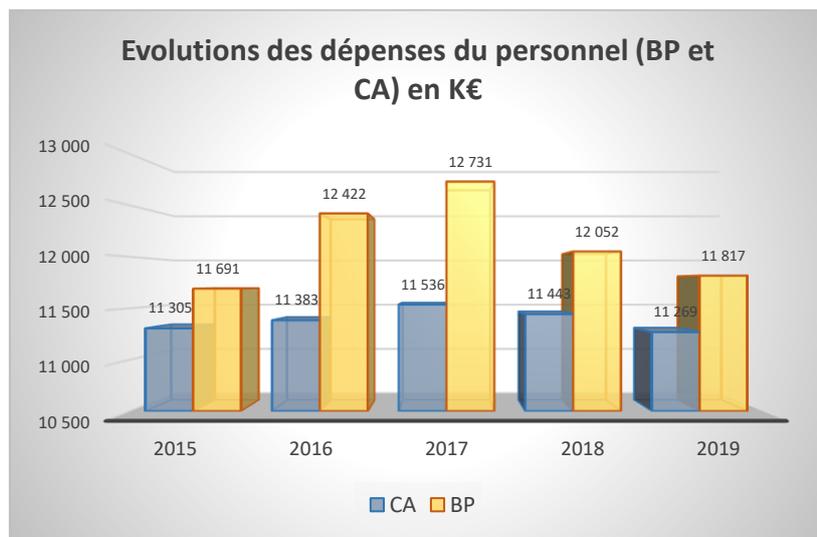
### RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

#### Département Ressources Service Ressources Humaines

#### Contexte

##### 1°) Evolution des effectifs

La masse salariale représente globalement 63% du budget de fonctionnement de la collectivité. A cet effet, afin de réduire les dépenses de personnel, il est nécessaire de maîtriser les effectifs, à la fois les effectifs titulaires et stagiaires et à la fois les remplacements. Il en est de même concernant le volume des heures supplémentaires.



A noter que pour l'année 2019, le calcul du CA a été effectué sur la base d'une estimation projetée au 31 décembre 2019.

Le BP 2020 affiche une baisse de 1.9% par rapport au BP 2018. Cette baisse est essentiellement liée au transfert de 3,8 ETP voirie vers la communauté urbaine. Néanmoins, à périmètre constant, le BP 2020 aurait affiché malgré tout une diminution de 0,7 %.

Sur l'analyse du CA, depuis 2017, une baisse est constatée sur les dépenses réelles de personnel : - 0.8 % entre 2017 et 2018 et -1.5 % entre 2018 et 2019.

##### 2°) La structure des effectifs

**a/ L'évolution des stagiaires et des titulaires sur les 4 dernières années**

	Effectifs pourvus			
	A	B	C	TOTAL
AU 31/12/2015 (bilan social)	11	62	184	257
AU 31/12/2017 (bilan social)	13	62	183	258
AU 01/10/2018	13	59	187	259
AU 01/10/2019	10	48	182	240

A noter qu'à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2019, plusieurs postes de la collectivité sont vacants du fait de départs et par conséquent avec des procédures en cours de recrutement (7 postes correspondant à la catégorie B et 5 postes vacants en catégorie C).

**b) L'évolution des agents contractuels sur postes permanents sur les 4 dernières années**

	Effectifs pourvus			
	A	B	C	TOTAL
AU 31/12/2015	5	11	0	16
Au 31/12/2017	3	13	0	16
Au 01/10/2018	5	17	0	22
Au 01/10/2019	7	13	0	20

De façon générale, les effectifs des contractuels sur emplois permanents restent stables. Une augmentation est à noter entre 2017 et 2018 liée aux compétences recherchées lors des recrutements, les agents sélectionnés n'étant pas lauréats des concours.

La collectivité a mis en place une démarche de redéfinition des missions à l'occasion d'un départ. Une réflexion doit être menée au sein des services quand un agent part soit à la retraite ou en mutation afin de revoir les répartitions des missions. Cette démarche amène les responsables de service à mettre en place des projets de service, se réinterrogeant ainsi sur les modalités d'organisation des missions.

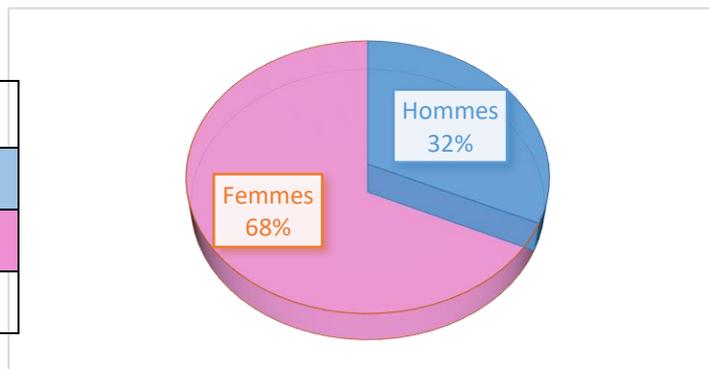
**3°) Etat des lieux de la parité**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et conformément à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les conseils municipaux des communes doivent examiner, préalablement aux débats sur

le projet de budget, un rapport sur « la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ».

Dans la collectivité il y a 177 femmes et 83 hommes.

	Catégorie			Total
	A	B	C	
Hommes	9	14	60	83
Femmes	8	47	122	177
TOTAL	17	61	182	260



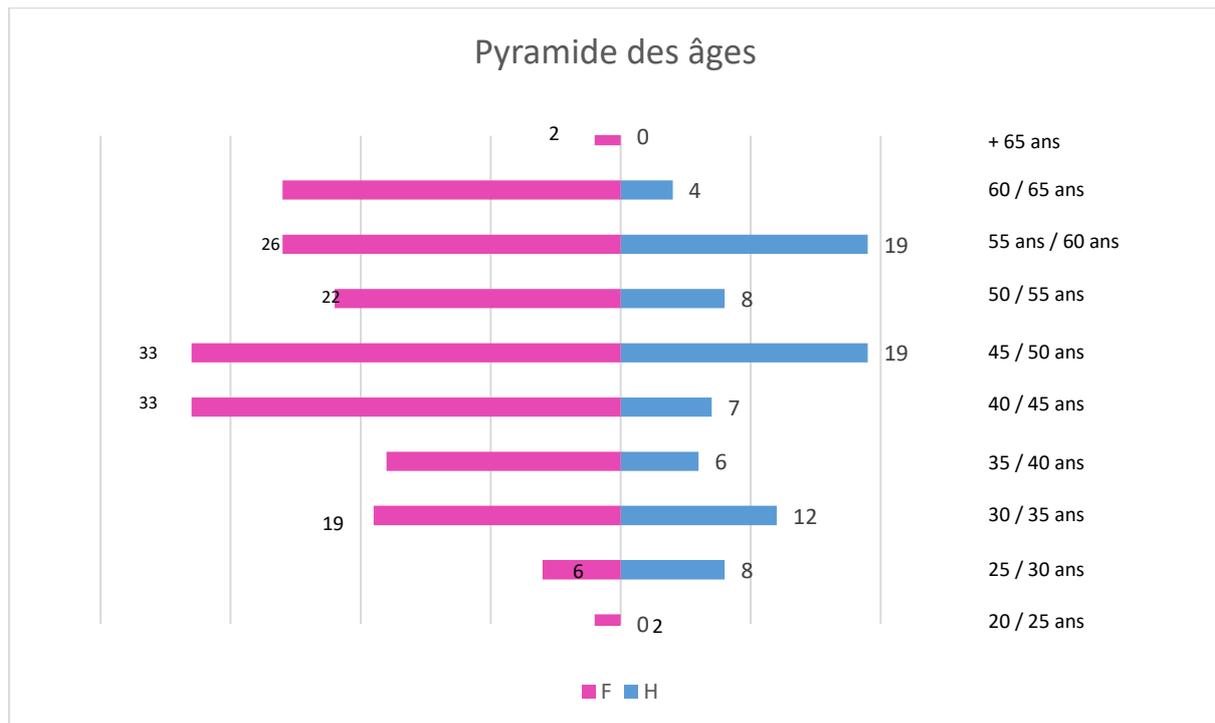
- En catégorie A, les femmes représentent 47 % des effectifs de la catégorie
- En catégorie B, les femmes représentent 77 % des effectifs de la catégorie
- En catégorie C, les femmes représentent 67 % des effectifs de la catégorie

On retrouve beaucoup de femmes en catégorie C notamment sur des fonctions d'ATSEM et d'agents d'entretien des écoles.

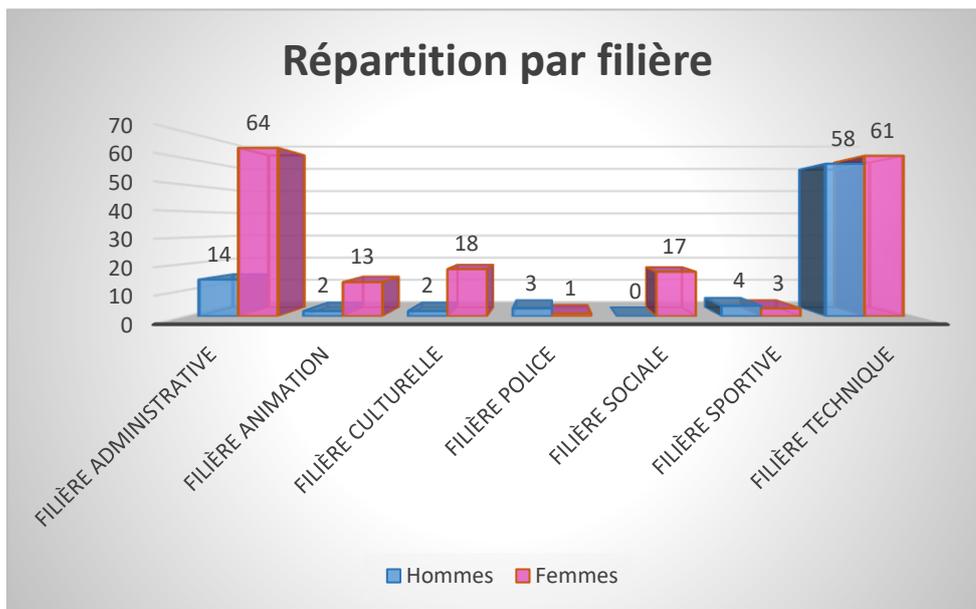
- Age moyens des fonctionnaires sur emploi permanent

Femmes	Hommes
46,22 ans	45.14 ans
<b>Age moyen général : 45,87 ans</b>	

Globalement, les effectifs féminins ont légèrement vieilli par rapport à l'année précédente (0,42 en plus). Par contre, les effectifs masculins ont légèrement rajeuni (1.27 en moins)



- Répartition des hommes et des femmes selon les filières



A noter une représentation féminine importante dans la filière administrative.

La filière sociale est 100 % féminine.

Une forte représentation également dans la filière culturelle (100% des professeurs d'enseignement artistique sont féminins).

La filière technique s'équilibre globalement.

		Hommes	Proportion d'Hommes	Femmes	Proportion de femmes	TOTAL
Filière administrative	Rédacteur	5	23%	17	77%	22
	Attaché	6	50%	6	50%	12
	Adjt administratif	3	7%	41	93%	44
Filière animation	Animateur	2	17%	10	83%	12
	Adjt animation			3	100%	3
Filière culturelle	Assistant d'enst artistique	1	100%			1
	Adjt du patrimoine	1	14%	6	86%	7
	Bibliothécaire			1	100%	1
	Assistant enst artistique			10	100%	10
	Assistant conservation patrimoine			1	100%	1
Filière police	Brigadier	3	75%	1	25%	4
Filière sociale	Educateur JE			1	100%	1
	Cadre de santé			1	100%	1
	Assistant socio éducatif			1	100%	1
	Agent social			2	100%	2
	ATSEM			12	100%	12
Filière sportive	Educateur APS	4	57%	3	43%	7
Filière technique	Technicien	2	33%	4	67%	6
	Ingénieur	3	100%			3
	Agent de maitrise	15	79%	4	21%	19
	Adjt technique	38	42%	53	58%	91

- *Répartition des hommes et des femmes selon le temps de travail*
  - 37 agents travaillent à temps non complet : 34 femmes et 3 hommes
  - 34 agents travaillent à temps partiel : 32 femmes et 2 hommes (2 hommes qui sont en temps partiel thérapeutique).

## Rétrospective 2019

### 1°) Mise en place du RIFSEEP à la Ville de Montivilliers

Le nouveau régime indemnitaire a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il est composé de deux parties :

- Une partie IFSE fonctions dont le montant a été établie à partir de différents critères pour apprécier les contraintes professionnelles liées aux postes de travail,
- Une partie IFSE expérience dont le montant est fixé selon l'expérience de l'agent soit au sein de la collectivité, soit dans les différents postes détenus dans d'autres collectivités ou secteur privé.

Une dernière composante du régime indemnitaire à savoir le CIA sera mis en place pour 2020 (à voir dans les perspectives).

	IFSE Fonctions	IFSE expérience
Montant annuel	272 732 €	144 965 €
Proportion du RI	65 % Du total du RI	35 % du total du RI

L'évolution du régime indemnitaire dans la collectivité s'effectue de la façon suivante :

<b>LIBELLE</b>	<b>CA 2016</b>	<b>% de l'année 2016</b>	<b>CA 2017</b>	<b>% de l'année 2017</b>	<b>CA 2018</b>	<b>% de l'année 2018</b>	<b>CA 2019 *</b>	<b>% de l'année 2019</b>
Rémunération principale titulaires 64111	5 373 540	74 %	5 317 803	71 %	5 360 344	78 %	4 743 334	72 %
Autres indemnités titulaires 64118	636 644	8.79 %	866 846	11.5 %	873 041	12.8 %	479 938	7,2 %
Rémunérations non titulaires 64131	1 219 066	16.8 %	1 248 362	16.6 %	1 299 807	19 %	1 295 923	19,6%
Autres indemnités Non titulaires 64138	96 329	0.11 %	61 791	0.8%	69 097	1.01%	66 780	1,01 %

\* Le montant du CA projeté est 31 décembre 2019.

La mise en place du RIFSEEP dans la collectivité n'a généré aucune perte financière pour les agents. Néanmoins, il est possible de constater une forte baisse sur la ligne « autres indemnités titulaires » du fait de départ de la collectivité de plusieurs agents (pour certains encore non remplacés à ce jour). De ce fait la proportion du RI dans le poids des rémunérations a également diminué.

Il en est de même pour la ligne des rémunérations principales qui a diminué de 617 000 € entre 2018 et 2019 soit une diminution de 11,5%, avec un motif identique à savoir le non remplacement de certains postes.

### **2°) Volume des heures supplémentaires**

<b>2015</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
4579	5945	3902	3824 (au 01/10/2019) 4500 projetées au 31/12/2019

Un travail sera mené sur l'année 2020 avec les services, dans le cadre du dossier temps de travail, pour diminuer le recours aux heures supplémentaires.

### **3°) Transfert d'effectifs à la communauté urbaine.**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 4 agents du service voirie ont été transférés à la communauté urbaine qui a repris cette compétence. Dans ce cadre, il avait été évalué que ce transfert devait représenter 4,8 ETP. C'est au 1<sup>er</sup> octobre 2019, qu'il a été possible de transférer les 0,8 ETP manquants (sur la base d'un poste à temps complet).

Par conséquent, le transfert de ces 4 postes impacte la masse salariale de la collectivité à hauteur de 212 800 €.

## Perspectives 2020

Les perspectives 2020 du service RH sont essentiellement liées aux conclusions émises par la Chambre Régionale des Comptes lors de son contrôle dans la collectivité en 2018, avec notification de son rapport définitif le 5 juillet 2019.

Ce contrôle a porté à la fois sur la gestion financière et RH de la collectivité. Outre, certaines thématiques évoquées de façon plus détaillée ci-dessous, les axes sur lesquels une réflexion devra être menée sur 2020 sont les suivants :

- Redéfinition du dispositif astreinte,
- Mettre en conformité règlementaire le versement des NBI,
- S'interroger sur les avantages en nature (logement et repas)
- Encadrer les heures supplémentaires effectuées dans le cadre du fonctionnement normal des services (ne concerne pas les heures supplémentaires liées aux manifestations diverses),
- Mener une réflexion sur l'absentéisme.

### **1°) Mise en place des 1607 heures**

La loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique fixe le cadre règlementaire lié au temps de travail dans la fonction publique qui doit être de 1607 heures. A la parution de cette loi, les collectivités ont jusqu'en mars 2021 pour délibérer sur la mise en place des 1607 heures.

Néanmoins, la Ville de Montivilliers, dans le cadre du contrôle de la CRC, est contrainte de mettre en œuvre les 1607 heures dans l'année suivant le contrôle. Par conséquent, cette mise en œuvre se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Un travail de négociation a déjà été engagé avec les représentants du personnel et les différents services mènent une réflexion pour l'organisation de leur temps de travail.

### **2°) Transfert du personnel du centre aquatique Belle Etoile**

La CRC dans son rapport a mis en avant le fait que le personnel du centre aquatique de la Belle Etoile devait être transféré à la Communauté Urbaine, qui gère l'équipement.

Une réflexion a été engagée avec la CU dans ce contexte.

Dans le cadre du budget masse salariale, le personnel de la piscine représente 638 399 € (BP 2020). En contrepartie, cette somme fait aujourd'hui l'objet d'un remboursement par la CU.

# Annexes - 2

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES DES SERVICES**

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département TECHNIQUES**

### **Service BÂTIMENTS**

#### **Contexte**

2019 va voir s'achever plusieurs chantiers importants et la livraison de plusieurs bâtiments neufs ou réhabilités (Complexe Sportif, Service Jeunesse, Police Municipale, école L. Michel 1<sup>ère</sup> phase).

Aussi, un des enjeux de 2020 sera la mise en service et la prise d'exploitation de ces nouveaux volumes afin d'optimiser leur fonctionnement tant sur le confort donné aux occupants que sur les coûts de gestion qu'ils vont induire.

Un autre enjeu concernera les modalités de gestion du bâtiment des notaires acquis récemment par la ville.

En 2020 seront également poursuivies ou finalisées plusieurs grosses opérations engagées en 2019 (accessibilité, aile sud abbaye, école L. Michel phase 2, hallettes).

#### **Rétrospective 2019**

2019 aura été une année extrêmement chargée pour le service bâtiments en raison de nombreux chantiers de construction ou de réhabilitation en cours.

Ces contraintes ont été aggravées par la vacance du poste de responsable maintenance bâtiment jusqu'au 16 septembre et par le départ du dessinateur du service à la fin de l'été.

#### **Perspectives 2020**

##### **❖ Projets récurrents**

- Rénovation toitures
- Rénovation et entretien courant des bâtiments

##### **❖ Projets en phase d'études**

- Aile sud abbaye
- Ecole L. Michel
- Accessibilité

##### **❖ Projets à engager**

- Réhabilitation bâtiment notaires
- Rénovation GMT

#### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	1 102 650 €	0 €
<b>Investissement</b>	1 389 700 €	0 €
<b>Total</b>	<b>2 492 350 €</b>	<b>0 €</b>

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Département TECHNIQUES

### Service ESPACES PUBLICS

#### Contexte

Transfert de la compétence voirie et éclairage public vers la Communauté Urbaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### Rétrospective 2019

Le service Espaces Publics a subi en 2019 de profonds bouleversements dus au transfert vers la Communauté Urbaine au 1<sup>er</sup> janvier d'une part importante de ses missions.

En effet, sont maintenant gérés par l'intercommunalité, les 2/3 du linéaire de voirie et 80% du parc d'éclairage public.

Par ailleurs, la ville garde en gestion directe les travaux de sécurité voirie, la propreté urbaine et l'entretien des espaces verts.

Ce sont également 4 agents municipaux qui sont partis de façon volontaire vers les services intercommunautaires.

Ce bouleversement a eu lieu dans un calendrier contraint qui a généré tout au long de cette année un important travail pour le recensement précis de chaque tâche du service suivi d'une répartition détaillée des missions dévolues à la CU et de celles restant à la charge de la ville.

Une fois réalisé ce travail, il a fallu mettre au point de nombreuses procédures permettant la cogestion de la voirie communale dans les meilleures conditions possibles.

Ce travail qui n'est pas encore tout à fait achevé a généré quelques hésitations et des délais accrus dans la réponse aux attentes des habitants parfois source d'incompréhension et de mécontentement qui se sont reportés sur le service Espaces Publics.

#### Perspectives 2020

❖ **Projets récurrents**

- Accessibilité (ad'AP)

❖ **Projets en phase d'études**

- Toilettes publiques

❖ **Projets à engager**

- Mise en sécurité de la rue L. Lequette
- Trottoirs des départementales (avenue Belle Etoile, rue R. Dufy)

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	637 500 €	0 €
<b>Investissement</b>	674 000 €	0 €
<b>Total</b>	<b>1 311 500 €</b>	<b>0 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Services à la Population

### Service des Sports-Logistique-Matériel

#### Contexte

Le Service des Sports-Logistique-Matériel a connu un accroissement d'activité dans son champ d'intervention. A cela sont venues s'ajouter de nouvelles missions préalablement coordonnées par d'autres services municipaux.

La livraison de nouveaux équipements qui va intervenir en début d'année 2020 conduit à faire évoluer la nature des relations avec de nombreuses associations sportives. Elle engendre aussi une charge nouvelle de travail en direction du service.

La construction du nouveau gymnase a nécessité des investissements en termes de matériel technique et sportif.

#### Rétrospective 2019

- ✓ La refonte du service logistique en début d'année 2019 a engendré une augmentation des demandes internes et externes. L'arrivée du nouveau véhicule a permis aux agents de mieux appréhender leurs missions.
- ✓ Le service a travaillé sur l'écriture d'un projet de service visant à l'obtention d'un label Ville Active et Sportive qui sera déposé en fin d'année.
- ✓ L'organisation du forum des associations sportives et le pilotage du vide grenier et du marché de Noël ont permis de toucher plusieurs centaines de familles.
- ✓ La somme dédiée à l'investissement sportif (30 000 €) a permis d'assurer l'entretien et le déroulement de l'ensemble des missions sur nos équipements.
- ✓ Les investissements réalisés en termes de matériel d'entretien (auto-laveuse 26 000 €) et sportif (matériel de gymnastique 55 000 €) pour le nouveau complexe sportif permettront une mise en route dans les meilleures conditions.
- ✓ Le recrutement d'un éducateur sportif.

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- L'entretien de maintenance des équipements sportifs
- La reconduction des manifestations : forum des associations sportives, marché de Noël, vide greniers, vœux et la Petite Reine
- Le suivi des demandes logistiques exprimées par les services municipaux et la vie associative locale
- Le soutien à la vie associative sportive locale en lien étroit avec l'OMS et le renforcement des subventions aux associations sportives avec une nouvelle enveloppe de 5 000 €.

##### ❖ Projets en phase d'étude

- Lancement d'activités autour de la thématique Sport Santé en direction des écoles et des associations.
- Equipement et aménagement des salles spécifiques du nouveau complexe.
- Réhabilitation du city stade de la Coudraie et lancement de l'étude concernant l'évolution du terrain de pétanque.
- Réfection du parquet de la salle Sibran
- Installation d'un tunnel d'accès aux joueurs au stade C Dupont (projet 2019 reporté en 2020)
- Installation du panneau d'affichage dans le nouveau gymnase

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	117 540 €	73 050 €
<b>Investissement</b>	83 200 €	
<b>Total</b>	<b>200 740 €</b>	<b>73 050 €</b>

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Services à la Population**

### **Service Education Jeunesse**

#### **Secteur Enfance Jeunesse**

#### **Contexte**

Le service Education Jeunesse vit une année singulière.

- Départ de l'Olympia vers la cité administrative. Déménagement en décembre 2019.
- Incidences liées à l'incendie de l'école L. Michel et au reclassement des élèves à l'école M. Grout.
- Réaffectation de 17 ATSEM au SEJ en lien avec le décret du 1<sup>er</sup> mars 2018.
- Période de déstabilisation financière due à la fin du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF, principal financeur des actions du service et à la loi de l'école de la confiance amenant un surcoût du forfait communal.
- Réorganisation du service avec le départ du responsable et du gestionnaire du budget du service.

#### **Rétrospective 2019**

- Travail sur la dématérialisation et la mise en place du « Portail Famille » en lien avec le site internet.
- Migration du logiciel métier « Noé » vers « Technocarte ».
- Renouvellement de l'agrément du Relais Assistants Maternels.
- Renforcement des actions en direction de la jeunesse en utilisant des moyens de communication modernes et adaptés permettant d'être au plus près des attentes des jeunes et de minimiser les coûts.
- Perte d'un ETP, suite aux glissements du coordinateur sur le poste de responsable de service et l'animateur jeunesse sur celui de responsable de secteur.

#### **Perspectives 2020**

##### **❖ Projets récurrents**

- Redéfinition du plan de financement de la CAF.

##### **❖ Projets en phase d'études**

- Organiser les « Plans mercredis » dans le cadre du périscolaire. (Renforcement de la politique éducative)
- Revoir la pertinence du site de la Coudraie au vu des fréquentations en baisse. Le maintien d'un ALSH multi-sites sur la ville haute (école Louise Michel) et la ville basse (Victor Hugo) représente une alternative moins coûteuse sans perte de fréquentation.
- Analyser l'offre et les besoins dans le champ de la petite enfance.
- S'appuyer sur des appels à projet pour les dispositifs jeunesse.
- Dynamiser le site de la Coudraie en développant des actions transversales (services et associations)

##### **❖ Projets à engager**

- Déménagement et mise en œuvre d'une réorganisation dès janvier 2020 dans les nouveaux bâtiments – valorisation, identification du lieu, identité graphique – accompagnement au changement.
- Faciliter et harmoniser l'arrivée du RAM dans les nouveaux locaux.
- Etude des créneaux d'ouvertures du service dans le cadre du passage à 1607 heures.

**Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	182 920 €	142 000 €
<b>Investissement</b>	19 250 €	0 €
<b>Total</b>	<b>202 170 €</b>	<b>142 000 €</b>

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Services à la Population Service Education Jeunesse Secteur Affaires scolaires**

### **Contexte**

Le service Education Jeunesse vit une année singulière.

- Départ de l'Olympia vers la cité administrative. Déménagement en décembre 2019.
- Incidences liées à l'incendie de l'école L. Michel et au reclassement des élèves à l'école M. Grout.
- Réaffectation de 17 ATSEM au SEJ en lien avec le décret du 1<sup>er</sup> mars 2018.
- Période de déstabilisation financière due à la fin du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF, principal financeur et à la loi de l'école de la confiance amenant un surcoût du forfait communal. (25 000€)
- Réorganisation du service avec le départ du responsable et du gestionnaire du budget du service.

### **Rétrospective 2019**

- Déploiement du plan pluriannuel d'informatisation des écoles – installation des VPI (vidéo projecteur interactif).
- Réorganisation d'une première phase de travaux avec les services techniques à Louise Michel permettant l'accueil des élèves en septembre 2019 et réaménagement des espaces de Marius Grout.
- Mise en œuvre d'une unité d'enseignement externalisée (UEE) de l'IME la Parentèle à l'école Jules Collet.
- Travail sur la dématérialisation et la mise en place du « Portail Famille » en lien avec le site internet :
- Migration du logiciel métier « Noé » vers « Technocarte ».
- Formation des agents pour être opérationnels dès janvier 2020.

### **Perspectives 2020**

#### **❖ Projets récurrents**

- 2eme phase de travaux à l'école Louise Michel pour une ouverture totale en septembre 2020.
- Intégration de 17 agents (ATSEM) au sein du service. (Janvier 2020).
- Poursuite et finalisation du plan d'informatisation des écoles.
- Redéfinition du plan de financement de la CAF.

#### **❖ Projets en phase d'études**

- Etude de la carte scolaire avec l'Education nationale.
- Projection sur les « Plans mercredis » (renforcement de la politique éducative)
- Gestion des incidences liées à l'intégration des enfants dès 3 ans.
- Reprise du RASED par la communauté urbaine.

#### **❖ Projets à engager**

- Relance du Projet Educatif Territorial.
- Déménagement et mise en œuvre d'une réorganisation des janvier 2020 dans les nouveaux bâtiments – valorisation, identité visuelle – accompagnement au changement.
- Etude des créneaux d'ouvertures du service dans le cadre du passage à 1607 heures.

**Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b> 211-212-213-252-254-255	227 870,58 €	31 000 €
<b>Investissement</b>	44 050 €	0 €
<b>Total</b>	<b>271 920,58 €</b>	<b>31 000 €</b>

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Département Ressources

### Service Restauration

#### Contexte

La reprise de l'école à 4 jours a entraîné l'ouverture de la restauration le mercredi midi pour les enfants du centre aéré de l'AFGA. D'autre part, au cours de l'année 2019, la cuisine centrale a été équipée d'un nouveau logiciel (fusion) permettant la gestion des stocks.

De plus, la parution de la loi égalim du 30/10/18 impose aux restaurants collectifs de servir des repas comprenant une part au moins égale à 50% de produits bénéficiant de labels ou issus des circuits courts et au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. De ce fait, ces dispositions sont intégrées dans la rédaction des cahiers des charges pour le renouvellement des marchés alimentaires. Les cahiers des charges ont été rédigés en collaboration avec la Communauté Urbaine et la Chambre d'Agriculture. Cette mise en conformité engendre une dépense supplémentaire du budget denrées alimentaires qui est estimée à 400 000€ pour l'année 2020.

#### Rétrospective 2019

- Dans la continuité de l'amélioration des conditions de travail du personnel et dans un souci de bien être des enfants, la collectivité a investi dans :  
Achat d'un nouveau four à la cuisine centrale moins bruyant, plus performant, dans du mobilier de réfectoire, tables avec un revêtement anti-bruit et des chaises pesant moins de 3 Kg pour 2 écoles (Jules Collet primaire, Marius Grout maternelle)
- Mise en place d'une étude sur le gaspillage alimentaire dans toutes les écoles dont la participation au défi organisé par le CREPAN en mai 2019
- Mise en place du tri sélectif dans les offices

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- Remise en concurrence du marché de la maintenance des matériels chauds et froids
- Remise en concurrence des analyses bactériologiques

##### ❖ Projets en phase d'études

- Insonorisation des réfectoires des écoles
- Réfection de la peinture des réfectoires des écoles
- Mise en place des 1607 heures annuelles

##### ❖ Projets à engager

- Achat de 2 friteuses (Pont Callouard et Jean de la Fontaine)
- Remplacement du four à Jean de la Fontaine qui n'est plus adapté à l'effectif qui a beaucoup augmenté
- Remplacement du mobilier de 2 réfectoires (Jules Ferry et Marius Grout primaire)

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	545 200 €	550 000 €
<b>Investissement</b>	62 500 €	
<b>Total</b>	<b>607 700 €</b>	<b>550 000 €</b>

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Police Municipale

### Contexte

Suite au recrutement du nouveau chef de police municipale en 2018 et à différents mouvements de personnel dans le courant de l'année 2019, le service poursuit sa réorganisation. Le service a renforcé sa collaboration avec les services de la police nationale et s'emploie à assurer une surveillance de proximité au plus près des montivillons. Compte tenu des nouvelles actions engagées et envisagées, les demandes de crédits du service sont en augmentation.

### Rétrospective 2019

- **La fourrière automobile**

Ce projet a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2019 avec la signature d'une convention entre la ville de Montivilliers et l'entreprise ADRAH pour la mise en fourrière des véhicules. L'enlèvement d'un véhicule est de 120 €. Le montant de cette convention de prestation est estimé à 4 000 € par an.

- **Postes radio**

Les 4 agents de la Police Municipale sont dorénavant munis de radio individuelle pour un montant de 1 872 €. Ce dispositif permet une rapidité de communication et une meilleure gestion de l'équipe.

- **La mise en place de la brigade canine**

Le conseil d'adjoint du 02/07/2019 a accordé à la Police Municipale le droit d'ouvrir une brigade canine. Un éleveur montivillon a fait don d'un chien. Les frais engendrés depuis le mois de juillet s'élèvent à 1 700 €.

### Perspectives 2020

- **La vidéo-protection**

Un projet est à l'étude suite au diagnostic du major de l'hôtel de police du Havre responsable de la vidéo-protection et du rapport du chef de poste de la police municipale de la commune, concernant le déploiement à plus grande échelle du système de vidéo-protection. Une enveloppe d'investissement est réservée afin de pouvoir débiter le projet dès 2020.

- **La brigade canine**

Les frais de fonctionnement de la brigade canine représentent 2 000 € par an. Ce montant comprend l'alimentation, le suivi vétérinaire, la formation et le petit matériel du chien.

- **L'armement légal**

Le conseil d'adjoint du 02/07/2019 a donné un avis favorable quant à l'armement des agents de la police municipale. Dans la perspective de la mise en œuvre de ce projet, les crédits nécessaires sont demandés au budget (armes, sécurité, formations...) pour une mise en œuvre à l'horizon automne 2020.

L'étude préliminaire du montant de ce projet reflète un coût de 10 550 € d'investissement et 1 650 € de fonctionnement (petits matériels et cartouches).

Le service intègrera ses nouveaux locaux début d'année 2020.

### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	18 350 €	
<b>Investissement</b>	114 350 €	
<b>Total</b>	<b>132 700 €</b>	

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Attractivité du territoire Service Environnement, Santé, Prévention et Cadre de Vie**

### **Contexte**

En 2019, la feuille de route des élus a posé pour priorité de renforcer la politique de prévention sur le territoire, en lien avec les problématiques repérées. A cela, s'est ajouté un renforcement de l'organisation municipale autour de la vie associative.

Dans ce sens, des missions du service environnement, santé, prévention et cadre de vie ont évolué lors du Comité Technique du 24 juin 2019 avec :

- la modification d'un poste existant « Développement Durable, prévention et association » sur des missions de prévention « Chargé de mission Prévention Lien Social et Citoyenneté »,
- le renforcement du suivi de la vie associative sur un poste « Référent vie associative, secrétariat ».

### **Rétrospective 2019**

#### **Axe DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE sur le 1<sup>er</sup> semestre**

- Pilotage de la semaine Développement Durable et du temps fort de la Petite Reine,
- Animations pour sensibiliser les montivillons.

#### **Axe CADRE DE VIE**

##### **Prévention**

- Animations des réunions des cellules de veille, du CLSPD et suivi des situations entre chaque cellule avec les acteurs locaux,
- Animation du réseau des partenaires : Journée de la prévention, P'tit déjeuner des acteurs de la prévention,
- Projet prévention sur le territoire : Prévention de la Radicalisation, Prévention public jeunes, prévention avec les établissements scolaires,
- Structuration de la gouvernance du projet de prévention et de la veille éducative.

##### **Politique de la Ville et Vie des quartiers**

- Suivi Politique de la Ville avec le GIP, avec notamment la rénovation du contrat de ville jusqu'en 2022,
- Mise en place d'un cotech et copil pour le suivi du contrat de ville à l'échelle du territoire.

##### **Vie associative**

- Pilotage du suivi des associations avec les services municipaux,
- Formation à destination des associations.

#### **Accompagnement du centre social municipal Jean Moulin.**

### **Perspectives 2020**

#### **❖ Projets récurrents**

#### **Axe DEVELOPPEMENT DURABLE**

- Animations pour sensibiliser les montivillons.

**Axe CADRE DE VIE**

**Prévention**

- Pilotage et coordination du projet global de prévention et de sa gouvernance,
- Animation du réseau des partenaires,
- Projet prévention sur le territoire à travailler en transversalité avec les services et les associations : Prévention de la Radicalisation, Prévention public jeunes, prévention avec les établissements scolaires.

**Politique de la Ville et Vie des quartiers**

- Suivi Politique de la Ville avec le GIP.
- Suivi contrat de ville avec les services et les associations (cotech, copil).

**Vie associative**

- Pilotage du suivi des associations avec les services municipaux,
- Formation à destination des associations.

**Accompagnement du centre social municipal Jean Moulin.**

❖ **Projets à engager**

**Axe CADRE DE VIE**

**Santé**

- Suivi du Pôle Santé

**Prévention**

- Mise en place de la veille éducative et du suivi de l'absentéisme scolaire,
- Actions de prévention dans les quartiers avec comme support la culture (Faites de la musique 2020...).

**Vie associative**

- Redéfinition des critères d'attribution des subventions,
- Suivi des demandes de locaux des associations,
- Mise en place d'un budget analytique concernant les subventions,
- Développement du forum des associations avec le service des sports.

**Accompagnement du centre social municipal Jean Moulin avec le renouvellement du contrat de projet 2020/2024**

<b>Budget 2020</b>		
--------------------	--	--

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	53 700 €	21 000 €
<b>Total</b>	<b>53 700 €</b>	<b>21 000 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Environnement, Santé, Prévention et Cadre de Vie CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN

#### Contexte

Le contrat de projet du CSJM est structuré autour d'une mission d'animation globale et de 3 axes.

##### L'animation globale :

- Un lieu d'animation ouvert à tous qui s'adresse à l'ensemble de la population du quartier et plus sans distinction d'âges, de sexe, d'origine sociale ou géographique.
- L'accueil d'associations, de services hébergés, de groupes constitués pour favoriser le développement social local et la proximité des services aux habitants et usagers.
- Un lieu d'échanges, de rencontres, d'informations qui favorise le travail de lien social avec les habitants, les usagers, les services accueillis, les associations, les partenaires et les bénévoles.
- Le travail partenarial, pilier incontournable de la réussite et de l'efficacité des actions développées au centre social. Il garantit la continuité et la cohérence des actions sur le territoire.
- L'implication des habitants dans les actions et la vie du centre social (conseil de maison, bénévolat...)
- La participation aux projets politiques de la ville, et notamment la promotion du développement durable

##### Et les 3 Axes :

L'Axe 1 : Favoriser la participation et l'implication collective des habitants dans la vie sociale.

L'Axe 2 : Impulser une animation dynamique repérée sur le territoire.

L'Axe 3 : Soutenir et accompagner les habitants et les familles dans leur quotidien.

#### Rétrospective 2019

- Contrat de projet animation globale et collective famille (prestations de service CAF)
- Soutien à la parentalité (appel à projet subventionné : REAAP, GIP et Département 76)
- Maintien des liens sociaux des séniors (appel à projet subventionné : Département 76)

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- Contrat de projet animation globale et collective famille
- Soutien à la parentalité
- Maintien des liens sociaux des séniors

##### ❖ Projets à engager

- ❖ Dispositif Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
- ❖ Faites de la musique 2020

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	22 700 €	76 000 €
<b>Investissement</b>	11 000 €	
<b>Total</b>	<b>33 700 €</b>	<b>76 000 €</b>

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Département Attractivité du territoire Service Bibliothèque

### Contexte

Trois sites : BM Condorcet - Espace lecture Jean Moulin et Coin lecture - Maison de quartier La Coudraie.

L'objectif est de maintenir un accueil du public de qualité et des missions de lecture publique en fonction de l'évolution de l'organigramme. Cela passe par des actions culturelles et d'éducation, de la médiation et une offre documentaire adaptée, entre autres l'accès aux ressources et supports numériques.

### Rétrospective 2019

- Section Investissement : travaux de traitement des poutres (6 430 €).
- Section fonctionnement

Missions de lecture publique : fréquentation de 13 200 usagers avec 85 600 prêts de documents.

Actions menées auprès de 4 147 élèves, 708 tout-petits et 225 seniors.

Action culturelle : 738 participants/visiteurs aux diverses animations (rencontres d'auteurs, expositions, spectacles, conteurs, ateliers créatifs et lectures), évènements culturels (Journées européennes du Patrimoine) et temps forts avec les autres services (Fête Petite enfance, journée développement durable...)

Le Jury du jeune lecteur en partenariat avec l'Association A livre ouvert auprès de 1 944 élèves accompagné de rencontres d'auteurs/illustrateurs de littérature jeunesse. En novembre, les 20 ans de l'espace lecture.

Lecture dans les quartiers Belle-Etoile, Coudraie-Murets : subvention reçue du GIP/COVAH de 4 900 €.

### Perspectives 2020

- Section investissement : travaux de rénovation peinture et sol en section Jeunesse (8 000 €)  
Mobilier : escabeau sécurisé - fauteuils prévention TMS - amélioration confort assises (6 060 €)
- Section fonctionnement

Missions de lecture publique : maintenir une offre documentaire pluridisciplinaire et réactualisée (42 818 €) comprenant l'accès aux ressources numériques. Restauration de documents patrimoniaux (2 600 €)

Action culturelle : participation à la Nuit de la lecture et à Normandie impressionniste et aux Journées européennes du Patrimoine ; conteurs et rencontres d'auteurs, ateliers créatifs et mise en place d'expositions (6 436 €)

Lecture dans les quartiers Belle-Etoile, Coudraie-Murets : subvention de 4900 € du GIP/COVAH

### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	51 317 € (BMC) – 9 123 € (Annexes)	2 500 € (régie) – 4 900 € (GIP)
<b>Investissement</b>	14 060 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>74 500 €</b>	<b>7 400 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire

#### Service Manifestations Publiques Sous-fonction 30 / Salle Michel Vallery

#### Contexte

Ce budget est attaché à la salle Michel Vallery, à des frais annexes de programmation et /ou de fonctionnement de la salle. Il permet également de mettre en place des dispositifs légers d'animation, des expositions par exemple dans le hall d'accueil de la salle.

#### Rétrospective 2019

En 2019, ce budget a permis de mettre en place des expositions légères en lien avec la thématique des spectacles sport, magie...

#### Perspectives 2020

❖ **Projets récurrents**

- 3 expositions en 2020.

❖ **Projets à engager**

- Une exposition en lien avec Normandie Impressionniste doit avoir lieu en mai/juin 2020

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	11 400 €	
<b>Investissement</b>	13 000 € (étude de programmation, bouchons d'oreilles, assis debout régisseurs ; déshumidificateurs)	
<b>Total</b>	<b>24 400 €</b>	

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Attractivité du territoire**

### **Service Manifestations Publiques Sous-fonction 33 / Programmation culturelle**

#### **Contexte**

Ce budget permet de mettre en place la totalité des propositions de manifestations gratuites, sans coût d'entrée pour l'utilisateur. Ainsi, le grand concert gratuit place Abbé Pierre, le bal du 13 juillet, les spectacles offerts aux scolaires, le carnaval des familles... sont construits à partir de ce budget.

#### **Rétrospective 2019**

Cette année, le Carnaval des familles a rencontré une belle participation et une forte mobilisation des associations.

En 2019, certaines missions du service Manifestations publiques liées à ce budget ont été transférées au service des sports. Le marché de Noël, le vide grenier et les vœux sont désormais des missions de ce dernier service. C'est la raison pour laquelle plus de 45 000 € ont été transférés en cours d'exercice au service des sports. Concernant le marché de Noël 2019, les spectacles déambulatoires demeurent organisés par le service Manifestations Publiques. Pour 2020, l'intégralité du budget dédié au marché de Noël, du vide grenier et des vœux est inscrit sur les lignes du service des sports. Ainsi la totalité de l'organisation, déambulations comprises, seront des missions gérées par le service des sports.

#### **Perspectives 2020**

##### **❖ Projets récurrents**

- 13 juillet, fête de la musique, Grand concert place Abbé Pierre, spectacles offerts aux scolaires...

##### **❖ Projets en phase d'études**

- Une fête de la musique en lien avec le service Environnement, santé prévention et cadre de vie pour organiser deux temps forts (ville haute et ville basse en juin 2020)

##### **❖ Projets à engager**

- Le projet « A plus dans le bus » autour de la musique électro et les cultures urbaines en collaboration avec les services jeunesse et sport. Cette manifestation se déroulera en juillet 2020 dans le quartier de la belle étoile et s'adresse à un public jeune.

#### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	109 080 €	
<b>Investissement</b>		
<b>Total</b>	<b>109 080 €</b>	

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Manifestations Publiques Sous-fonction 311 / Maison des arts

#### Contexte

Structure municipale d'enseignements artistiques, la maison des arts (MDA) se déploie essentiellement autour de 3 disciplines artistiques : la danse, le théâtre et la musique.

Une responsable de secteur pilote la structure depuis près de 2 ans.

16 enseignants interviennent entre 2 et 17 heures par semaine en fonction de leurs disciplines.

#### Rétrospective 2019

L'année 2019 a permis de réfléchir à la rédaction d'un projet d'établissement qui pose les principes pédagogiques de l'enseignement artistique de cette structure municipale.

L'année a été marquée par différentes restitutions des élèves. Le spectacle de danse est présenté à la Forge d'Harfleur pour des raisons de jauge plus grande.

Le marché de Noël 2019 a vu la participation de l'école de théâtre, le vendredi lors de l'ouverture de la manifestation et d'une chorale de la MDA durant le concert de l'Orchestre André Messager, le samedi soir dans l'Abbatiale.

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- Enseignements artistiques accueillant 400 usagers

##### ❖ Projets en phase d'études

- Ouvrir sur d'autres types d'enseignements

##### ❖ Projets à engager

- Finaliser et faire adopter un projet d'établissement co-élaboré avec les enseignants et les usagers.
- Expérimenter des stages durant les vacances scolaires, en s'appuyant sur la sous fonction 312
- Acquérir un nouveau logiciel de gestion de la MDA.
- Concevoir un document de communication propre à la MDA afin de rendre visible ses activités
- Renforcer la signalétique de la MDA afin qu'elle soit mieux repérée en ville par les personnes

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	17 440 €	2 000 €
		70 000 € - frais inscriptions MDA
<b>Investissement</b>	14 000 € (sol salle de danse, rambarde extérieure, signalétique bâtiment,..)	
<b>Total</b>	<b>31 440 €</b>	<b>72 000 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Manifestations Publiques Sous-fonction 312 / Ateliers artistiques

#### Contexte

Ce budget permet de mettre en place les activités de médiations artistiques dans les établissements scolaires de la ville de Montivilliers. D'autres groupes constitués comme les centres sociaux, les résidences de personnes âgées font désormais partie des personnes à qui s'adressent ces ateliers artistiques. Ces ateliers ont pour finalité de :

- Permettre de se constituer une culture personnelle riche et cohérente
- Développer et renforcer la pratique artistique
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation des lieux culturels.

#### Rétrospective 2019

En 2019, près de 53 classes de Montivilliers ont bénéficié d'un projet d'atelier artistique. De nouvelles collaborations ont vu le jour entre la radio RVL, la radio des jeunes de l'AMISC et le service Manifestations Publiques autour du festival RAP et électro MIC&MOUSE. En effet, cet exercice a permis d'expérimenter une plus grande proximité entre les spectacles programmés et les ateliers proposés.

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- Poursuivre les propositions d'ateliers auprès du service scolaire

##### ❖ Projets en phase d'études

- Mettre en place des stages de pratiques artistiques pendant les vacances scolaires sur des esthétiques non enseignées à la Maison des Arts

##### ❖ Projets à engager

- En 2020, il est prévu d'initier de nouvelles collaborations avec les collèges et lycées installés sur le territoire de la municipalité et renforcer le travail avec les centres sociaux, résidences de personnes âgées...
- Les manifestations suivantes seront précédées ou suivies d'ateliers : le festival Celtic, à plus dans le bus, le festival Mic et mouse, le bal hip hop....
- Un projet de fresque sur le pignon de l'école Victor Hugo sera engagé en juillet 2020.

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	54 250 €	5 000 € (subvention/mécénat)
<b>Investissement</b>		
<b>Total</b>	<b>54 250 €</b>	<b>5 000 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Services à la Population Service HSCT, Risques Majeurs et RGPD

#### Contexte

##### **Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail**

L'équipe prévention est constituée d'un Conseiller de Prévention (0,20 ETP) et de 5 Assistants de Prévention (1,20 ETP en cumul).

##### **Risques Majeurs**

1 référent risques majeurs (0,05 ETP) et une chargée de mission risques majeurs (0,2 ETP)

##### **RGPD**

1 Délégué à la Protection des Données (0,05 ETP) - Nouvelle mission depuis le 25 mai 2018.

#### Rétrospective 2019

##### **Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail**

Forte augmentation du nombre de journées d'arrêt suite à accidents du travail (x 3 par rapport à 2018).

Les actions de prévention sont planifiées en lien avec le CHSCT et se sont densifiées au cours de cet exercice : visites prévention, analyses d'accidents, dynamisation des registres sécurité santé au travail, journée prévention pour les agents...

La culture de la prévention doit continuer à être fortement déployée dans les services auprès des agents et des encadrants.

##### **Risques Majeurs**

Constitution du comité PCS regroupant élus et techniciens sur la thématique des risques majeurs. Une réunion annuelle permet dorénavant un retour d'expérience sur les événements et/ou exercices N-1, les perspectives et les actions retenues pour l'année N et N+x selon le contenu de ces éléments.

##### **RGPD**

Création du Registre des Activités de Traitement global pour la collectivité : recensement des traitements existants dans les services sur la base de leurs déclarations. Il constitue une base de classification des traitements et permet d'identifier les traitements sensibles pour prioriser les analyses de risques.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec certains services dans l'optique de la mise en conformité du recueil du consentement pour les traitements de données personnelles non liées à des obligations réglementaires. Une vigilance permanente est toutefois nécessaire pour l'actualisation de ce RAT qui dépend des remontées d'informations et de la réflexion « RGPD » dans les projets nouveaux.

#### Perspectives 2020

##### ❖ **Projets récurrents**

- Plan d'actions CHSCT : axes pluriannuels et actions annuelles
- Déploiement des plans opérationnels du Plan Communal de Sauvegarde
- Analyse des traitements des données personnelles (RGPD)

##### ❖ **Projets en phase d'études**

- Journée prévention sur le thème des risques majeurs en fin d'année 2020
- Analyse de risques sur les traitements de données personnelles sensibles recensés à travers le Registre des Activités de Traitement (RGPD)

##### ❖ **Projets à engager**

- Acquisition de défibrillateurs pour les ERP communaux concernés par la réglementation en 2020 (3<sup>e</sup> cat.) et 3 autres en anticipation des obligations à venir

#### Budget 2020

		Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>		12 000 €	0 €
<b>Investissement</b>		18 900 €	0 €
<b>Total</b>		<b>30 900 €</b>	<b>0 €</b>

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Département Services à la Population Service Accueil, Etat-Civil et Elections

### Contexte

L'activité du service reste dense et poursuit son évolution liée à l'augmentation des démarches en ligne ou dématérialisées : demandes d'actes notaires et administrations (COMEDec), demandes d'actes particuliers en ligne, suivi des dossiers CNI / Passeports en ligne. L'adaptation des compétences des agents reste donc un enjeu prioritaire.

Compte-tenu du positionnement de l'hôpital Monod sur le territoire communal, l'activité du service est majoritairement à caractère intercommunal.

Une dotation intercommunale annuelle à hauteur d'environ 80 000 € est effective pour compenser partiellement cette situation.

### Rétrospective 2019

Une activité dense conjuguée à un absentéisme élevé sur le premier semestre a désorganisé le traitement des mentions et livrets de famille. L'aménagement de deux jours non consécutifs de fermeture au public (juillet 2019) a permis de retrouver une organisation plus fluide en résorbant le retard accumulé.

En 2019, le Répertoire Electoral Unique (REU) a été déployé au niveau national, ce qui a fortement sollicité les activités liées aux élections, au-delà du niveau normal d'un scrutin européen.

Enfin, depuis 2019, le recensement de la population (INSEE) est rattaché au service état-civil : une sollicitation plus dense est dorénavant existante lors du premier trimestre de l'année.

1 agent est parti à la retraite au cours de l'année 2019 : il a été remplacé.

### Perspectives 2020

#### ❖ Projets récurrents

- Gestion des effectifs : deux départs à la retraite sont prévus en 2020
- Gestion des listes électorales : élections municipales les 15 & 22 mars 2020
- Organisation interne pour les élections municipales : tenue des bureaux de vote, mises sous pli : impact fort sur la rémunération en heures supplémentaires

#### ❖ Projets en phase d'études

- Migration vers une nouvelle version du logiciel métier état-civil (Mélodie OPUS) : prise en main par les agents au début 2020
- Propositions d'optimisation d'organisation horaire du service dans le cadre du passage à 1607 heures
- Organiser à intervalles réguliers et pertinents des séquences de fermeture au public pour éviter l'accumulation de dossiers en souffrance (périodicité à définir)
- Projet de réflexion sur l'identité « accueil » des services municipaux en lien avec les agents exerçant les métiers de l'accueil du public et le déploiement potentiel d'une Maison France Services (communication, formation, pratiques, identification, signalétique...)

#### ❖ Projets à engager

- Renouvellement sur 3 ans des panneaux électoraux (par des plus légers) et des isolements

### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	17 300 €	119 273,22 €
<b>Investissement</b>	60 714 €	0 €
<b>Total</b>	<b>78 014 €</b>	<b>119 273,22 €</b>

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Département Ressources

### DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE

#### Contexte

La Direction des Systèmes d'Information et du Numérique est à l'écoute des besoins des services dans leurs projets informatiques afin de leur apporter des solutions adaptées, réfléchies, et conformes au règlement général sur la protection des données. De nombreux projets d'informatisation liés à la transformation numérique sont développés par la DSIN au profit des agents pour améliorer leurs outils de travail et optimiser les processus métiers, mais aussi au profit des citoyens via des démarches en lignes sur le site internet de la Ville. En 2019, le service a renforcé ses compétences dans le numérique à travers le projet du « numérique éducatif » mis en place dans les écoles de Montivilliers et les différents espaces publics numériques de la ville. La centralisation des dépenses liées aux nouvelles technologies permet une meilleure gestion des budgets de fonctionnement et engrange des économies pour la collectivité.

#### Rétrospective 2019

- Passation d'un nouveau marché de télécommunications.
- Déploiement des classes connectées dans les écoles de la Ville.
- Mise en place d'un nouveau progiciel de billetterie avec déploiement des démarches en ligne.
- Mise en place d'un portail famille
- Passation d'un nouveau marché d'acquisition de matériels informatiques.
- Développement des processus de dématérialisation en lien avec les services.

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- Renouvellement du parc informatique.
- Renouvellement des copieurs multifonctions.
- Renouvellement des contrats de maintenance logiciels et des contrats de services en lien avec la DSIN.
- Installation, câblage suite aux projets de déménagements de certains services.

##### ❖ Projets en phase d'études

- Acquisition d'un nouveau progiciel pour les services techniques.
- Acquisition d'un nouveau progiciel pour la maison des arts.
- Acquisition d'un logiciel d'automatisation des signatures électroniques.
- Acquisition d'un progiciel pour le suivi de la vie associative.
- Acquisition d'un progiciel pour le suivi de la taxe locale sur la publicité extérieure.

##### ❖ Projets à engager

- Renouvellement des serveurs et de l'infrastructure de virtualisation et de stockage.
- Déménagement du centre de supervision urbaine de la Police Municipale
- Déménagement du service des sports dans le nouveau complexe sportif
- Déménagement du service éducation jeunesse

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	314 010€	
<b>Investissement</b>	397 924 €	
<b>Total</b>	<b>711 934€</b>	

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Attractivité du territoire**

### **Service Patrimoine culturel et tourisme**

#### **Fonction 322 Cœur d'Abbayes**

#### **Contexte**

Cette fonction concerne les animations ayant pour sujet l'Abbaye, sa scénographie, et l'histoire de la ville. Malgré le sinistre survenu en janvier 2018 entraînant la fermeture du bâtiment, dont le parcours spectacle, les animations ont continué « hors les murs ». La réouverture partielle de l'abbaye depuis mai 2019 (réouverture du cloître et du réfectoire gothique) ont permis de repenser l'animation.

La communication et la diffusion des dépliants d'été sont imputées sur ce budget. Une part importante de ce budget constant fait partie des opérations de suivi du Festival Normandie Impressionniste.

#### **Rétrospective 2019**

- Réouverture partielle de l'abbaye (cloître et réfectoire gothique)
- Fréquentation constante des classes tout au long de l'année.
- Intervention en classe sur la calligraphie et le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la ville.
- Intervention sur la thématique Première et Seconde guerre Mondiale sur l'agglomération
- Le site a ouvert ses portes tous les weekends de mai 2019 au 5 janvier 2020 (exception du week-end du vide grenier 2019)

#### **Perspectives 2020**

##### **❖ Projets récurrents**

- Animations du patrimoine : Dimanches du Patrimoine
- Visites de groupes et ateliers scolaires
- Vacation / gardiennage en raison de la réouverture partielle

##### **❖ Projets en phase d'études**

Augmentation de la qualité des supports pédagogiques confiés aux élèves lors des ateliers  
Proposer des ateliers ludiques pour centre aéré et goûter d'anniversaires (Cluedo)

#### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	19 457 €	Billetterie : 8 000 €
<b>Investissement</b>	5 fauteuils et divers – 2 000 €	
<b>Total</b>	<b>21 457 €</b>	<b>8 000 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Patrimoine culturel et tourisme Fonction 324 : Monuments historiques

#### Contexte

Abbaye : le sinistre survenu le 22 janvier 2018 au sein de l'Abbaye a conduit à la fermeture totale du site au public. Malgré une réouverture partielle, la majorité de l'abbaye reste fermée le temps de l'étude du sinistre et de la réalisation des travaux de réparation.

Eglise abbatiale : lors des travaux menés sur les gouttières et chéneaux de cet édifice, il a été constaté que la défektivité du chéneau sud a eu pour conséquence une dégradation importante des abouts de poutre.

#### Rétrospective 2019

Eglise abbatiale :

- Début 2019 : restauration des abouts de sommiers de la nef romane de l'église abbatiale
- Début 2019 : couverture
- Restauration du tableau (Marie Madeleine pénitente)
- Début opération sur poutre et dalle de béton (fin 2019)

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- Entretien et maintenance des monuments historiques

##### ❖ Projets en phase d'études

- Elaboration de la phase 2 : Restauration de tableau(x) de l'église abbatiale.
- Etude aménagement du sol du cloître
- Restauration aile sud (suite au sinistre du 22 janvier 2018)

##### ❖ Projets à engager

- Réparation vitraux réfectoire gothique et étage côté cour Saint-Philibert
- Traitement pilier bois du cloître
- Remplacement des luminaires pour passage en led
- Nettoyage Tour lanterne et pose pics et grillage anti pigeons
- Etude diagnostic de l'église abbatiale

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	641 000 €	
<b>Total</b>	<b>641 000 €</b>	

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire

### Service Patrimoine culturel et tourisme

### Fonction 324.2 Patrimoine et Tourisme

#### Contexte

Cette fonction concerne les animations autour du patrimoine s'inscrivant dans une démarche de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux et de la ville. Depuis le mois de mai 2019, l'ouverture partielle du site a permis de reprogrammer des manifestations au sein même de l'abbaye.

#### Rétrospective 2019

L'accueil dans le cloître et l'opération « Lire à l'abbaye » ont permis l'accueil de 3 000 personnes. Les visites guidées de l'été ont réuni 153 personnes avec un retour de satisfaction important de la part des touristes mais également des habitants de l'agglomération. L'animation tendance a intéressé une cible plus jeune, et familiale, moins présente dans nos statistiques de fréquentations.

#### Perspectives 2020

❖ **Projets récurrents**

- Animations du patrimoine : animations famille
- Participation aux événements régionaux/nationaux autour du patrimoine : Nuit du Tourisme, Journées européennes du Patrimoine, Pierres en lumière
- Animation tendances
- Lire à l'abbaye
- Visites guidées estivales

❖ **Projets en phase d'études**

- Festival Normandie Impressionniste
- Animation Pierres en Lumières valorisée sur tout le patrimoine de la ville
- Continuation d'une programmation d'été

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	114 650 €	3000 € (subvention)
<b>Total</b>	<b>114 650 €</b>	<b>3 000 €</b>

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Attractivité du territoire**

### **Service Patrimoine culturel et tourisme**

#### **Fonction 324.3 Exposition**

##### **Contexte**

Le service patrimoine culturel et tourisme est chargé de l'organisation des expositions depuis la réouverture partielle de l'abbaye le 4 mai 2019. L'organisation des expositions était auparavant gérée par le service des Manifestations Publiques.

##### **Rétrospective 2019**

- 5 expositions dans le réfectoire gothique du 4 mai 2019 au 5 janvier 2020
- Près de 7 000 visiteurs (mai 2019 à octobre 2019)
- Une exposition dans la salle capitulaire (Pays d'art et d'histoire)

##### **Perspectives 2020**

###### **❖ Projets récurrents**

6 expositions prévues de février 2020 à décembre 2020.

###### **❖ Projets exceptionnels**

Deux expositions phares dans le cadre du Festival Normandie Impressionniste, avec le lancement officiel du festival le 3 avril 2019.

##### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	15 162 € (hors Festival)	0 €
<b>Total</b>	<b>15 162 €</b>	<b>0 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Développement Territorial et Commercial Budget Principal – Action économique

#### Contexte

L'action économique se porte sur la dynamisation du commerce de proximité et des marchés hebdomadaires (fonction 91).

Les différents partenariats mis en place sont également développés et maintenus (fonction 90).

#### Rétrospective 2019

Un programme d'animation a été développé pour le marché hebdomadaire du centre-ville à chaque période de vacances scolaires. La Ville a adhéré à l'opération nationale « J'AIME MON MARCHÉ ». Pour ce qui concerne le Développement Economique, les partenariats engagés ont été maintenus (Unions commerciales, Association Centre-Ville en Mouvement, Vitrites de Frances, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Fondation du Patrimoine).

Les Animations de rue Les Lézarderies ont été reconduites sous forme de partenariat avec des associations et le centre social Jean Moulin.

La Ville n'a pas été retenue à l'appel à projet FISAC National.

#### Perspectives 2020

##### ❖ Projets récurrents

- Les partenariats sous forme d'adhésion : Centre-Ville en Mouvement, Fondation du Patrimoine et Fédération Nationale des Centre-Ville. (Vitrites de Frances)
- Les partenariats sous forme de convention : Unions Commerciales et Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- Les animations de rue « Les Lézarderies » seront maintenues mais seront repensées.
- Prélèvement de la Taxe Locale sur la Publicité et les Enseignes (TLPE).

##### ❖ Projets à engager

- Pérenniser le programme d'animations du marché hebdomadaire du jeudi (Centre-ville) et l'étendre au marché hebdomadaire du mardi (Belle-Etoile).
- Réaliser une étude pour redéployer le marché hebdomadaire du jeudi.

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	38 300 €	110 000 €
<b>Investissement</b>	50 000 €	
<b>Total</b>	<b>88 300 €</b>	<b>110 000 €</b>

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Attractivité du territoire**

### **Service Développement Territorial et Commercial**

#### **Budget Principal – Action Foncière**

##### **Contexte**

L'action foncière porte sur une démarche de mise en vente par la Ville de son Patrimoine bâti afin de favoriser l'émergence de projets structurants sur le territoire en optimisant les biens dont elle n'a pas l'utilité.

Elle porte également sur l'entretien, la mise en valeur du Patrimoine ne pouvant être cédé et trouve un usage à ces derniers (occupation par une association, mise en location à des particuliers...).

##### **Rétrospective 2019**

En 2019, poursuites des orientations du COPIL « Bâtiments Vacants » et gestion de l'ensemble du parc privé de la Ville.

Mise à jour des informations foncières : diagnostics, bornages, actes de propriété, conventions...

Pour les terrains, des cessions d'emprise foncière de type « délaissés » ont été réalisées.

Un travail a également été poursuivi pour réduire le nombre de loyers impayés et une méthode commune avec la trésorerie.

L'acquisition d'un bâtiment phase 2 des Hallettes, via un portage de l'EPFN (5 ans).

L'acquisition des jardins de la sente des rivières (bâti et non bâti).

##### **Perspectives 2020**

###### **❖ Projets récurrents**

- Cessions / mise en location entraînant des frais de diagnostics et géomètres
- Entretien du patrimoine bâti de la Ville
- Nouveaux loyers générés par la location des jardins de la sente des rivières.

###### **❖ Projets à engager**

- Entretien des jardins de la sente des rivières.
- Concrétisation de plusieurs cessions bâties et non bâties
- Aménagement du site pour le cirque

##### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	76 000,00 €	65 000 €
<b>Investissement</b>	50 000,00 €	415 000,00 €
<b>Total</b>	<b>126 000,00 €</b>	<b>480 000,00 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Développement Territorial et Commercial

#### (Opération 10852 « Requalification du centre commercial de la Belle Etoile »)

#### Contexte

Au regard des récents événements qui ont touché le centre commercial de la Belle Etoile, la ville étudie les différents portages et projets possibles pour les parcelles de l'ancien centre commercial. De plus, afin de procéder à la reconstruction d'un nouveau centre commercial à la piste aux étoiles, elle engage les frais nécessaires dans le cadre de la gestion et de la vente du foncier.

#### Rétrospective 2019

Pour procéder à la vente d'une partie de la parcelle de la piste aux étoiles à la société HURBAN développement, actuellement porteur du projet avec les commerçants sinistrés du nouveau centre commercial, la ville a engagé 1 680 € TTC pour la réalisation des levés topographiques, ainsi que 2 804,80 € TTC pour la réalisation du document d'arpentage, le bornage et la division parcellaire.

#### Perspectives 2020

Concernant la piste aux étoiles, une nouvelle division parcellaire et des levés topographiques complémentaires seront nécessaires pour la partie en fond de parcelle pour un montant de 2 000 € TTC.

Concernant l'ancien centre commercial, il est nécessaire de réaliser les levés topographiques pour un montant de 6 000 € TTC, ainsi que de réaliser un diagnostic pollution pour un montant de 11 000 € TTC pour cerner le potentiel du site.

Une recette relative à la vente d'une partie de la piste aux étoiles à la société HURBAN développement est prévue pour un montant de 216 000 € TTC.

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>		
<b>Investissement</b>	19 000 € TTC	216 000 € TTC
<b>Total</b>	<b>19 000 € TTC</b>	<b>216 000 € TTC</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Développement Territorial et Commercial (Opération 10851 « Requalification des abords des Hallettes »)

#### Contexte

Le projet de requalification des abords des Hallettes concerne les travaux sur l'espace public de la rue Henry Lemonnier, la place du Docteur Chevallier, le rue René Coty (entre la rue Gambetta et la rue du Docteur Bonnet) et la rue Gambetta (partie non piétonne).

#### Rétrospective 2019

Dans le cadre de ce projet, nous avons réalisé courant 2019 :

- Les différentes études relatives au projet y compris la rémunération du maître d'œuvre pour un montant de 22 758,11 € TTC
- Nous avons engagé une partie du montant alloué aux travaux soit 1 010 350,43 € TTC
- Les différentes publications relatives aux marchés publics, la communication sur le projet, ainsi qu'une réunion de concertation pour un montant total de 648,64 € TTC

#### Perspectives 2020

Courant 2020 :

- La mission de maîtrise d'œuvre est poursuivie jusqu'à la réception des travaux et un avenant avec le SPS doit être contractualisé pour un montant de 18 261,27 € TTC ;
- Une somme de 371 850 € TTC doit être engagée pour honorer les dernières factures relatives à la réalisation des travaux.

De plus, différentes subventions ont été accordées dans le cadre du projet des abords des Hallettes. Le reste des subventions allouées au projet doit être versé pour un montant de 279 597,05 € TTC

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>		
<b>Investissement</b>	390 111,27 € TTC	279 597,45 € TTC
<b>Total</b>	<b>390 111,27 € TTC</b>	<b>279 597,45 € TTC</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire Service Développement Territorial et Commercial Budget Principal – Redynamisation de la ville

#### Contexte

Suite à la réalisation d'une étude exploratoire autour de la réflexion et de la stratégie de redynamisation de Montivilliers réalisée par l'AURH en octobre 2018, l'équipe Municipale a souhaité impulser en 2019 le projet « Montivilliers 2018-2028, une ville à échelle humaine ». Cette étude a identifié 3 phases possibles d'intervention :

- Le centre-ville ;
- La Belle Etoile ;
- La mobilité, la Lézarde, les voies douces et la voirie.

En janvier dernier, la ville a conventionné avec l'AURH afin de réaliser un diagnostic approfondi du centre-ville permettant dans un second temps d'identifier les secteurs à enjeux et d'aboutir à un plan guide identifiant les objectifs à atteindre, les coûts financiers et le calendrier prévisionnel des opérations à mener. Cette méthodologie sera ensuite appliquée aux phases 2 et 3.

#### Rétrospective 2019

En 2019, le diagnostic approfondi du centre-ville a été réalisé par l'AURH pour un montant de 14 300 € TTC. La réalisation de ce diagnostic s'est accompagnée d'un plan de communication, afin de sensibiliser les riverains aux forces et faiblesses du centre-ville, pour un montant de 5 060,40 € TTC.

#### Perspectives 2020

Pour l'année de 2020, il est proposé de :

- Réaliser le plan guide du centre-ville, en co-construction avec les habitants pour un montant de 70 000 € TTC ;
- Réaliser le diagnostic approfondi des phases 2 et 3 selon la même méthodologie appliquée pour la réalisation de diagnostic approfondi du centre-ville pour un montant de 30 000 € TTC ;
- Réaliser une campagne de communication pour la phase 1 ainsi que pour les phases 2 et 3, afin de sensibiliser les riverains aux forces et faiblesses de la belle étoile, mais également en termes de mobilité pour un montant de 40 000 € TTC.
- Les réunions avec les associations et les riverains donneront lieu à l'organisation de pots à hauteur de 500 € TTC

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	140 500 € TTC	
<b>Investissement</b>		
<b>Total</b>	<b>140 500 € TTC</b>	

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Service Communication**

### **Contexte**

La demande des services pour communiquer à destination des usagers est en forte hausse. Le service communication s'efforce de diversifier ses outils à destination de tous les publics.

Pour répondre à cette demande, le Service Communication a mutualisé certains outils avec les services afin de diminuer le poste impression. Des prestations ont également été sous-traitées en infographie pour répondre à cette demande croissante d'outils.

### **Rétrospective 2019**

Le Service Communication a développé en 2019 de nouveaux outils de communication : site internet, compte Instagram et kakémonos sur les candélabres de la rue Gambetta.

Des nouveaux documents ont également été produits en adéquation avec la communication des services : exemple plaquette Centre Social Jean Moulin.

### **Perspectives 2020**

#### **❖ Projets récurrents**

- Réalisation de l'ensemble des supports print de communication de la collectivité
- Communication digitale et par l'image de la collectivité

#### **❖ Projets à engager**

- Communication de l'offre des animations à destination des usagers (manifestations publiques, sportives, culturelles ...) via la diffusion sur 6 écrans répartis sur différents sites de la ville (mairie, salle Michel Vallery, bibliothèque, gymnase, Centre Social, Services Techniques) – Gestion par le Service Communication en partenariat avec la DSI (développement logiciel).
- Communication print via 3 cubes en extérieur à destination des usagers.
- Communication publicitaire avec le Cinéma Les Arts

### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	73 119 €	
<b>Investissement</b>	27 044 €	
<b>Total</b>	<b>100 163 €</b>	

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Ressources Service Commande Publique**

### **Contexte**

L'activité du service commandes publiques justifie une adaptation permanente aux évolutions réglementaires des marchés publics. Ce fut notamment le cas sur l'année 2019 dans le cadre de la parution du nouveau Code de la Commande Publique applicable au 1<sup>er</sup> avril 2019. Les nouvelles dispositions imposent entre autre le recours à des procédures dématérialisées, d'où l'installation de la plateforme AWS pour les services de la collectivité.

### **Rétrospective 2019**

- Mise en place du processus complet de dématérialisation des marchés publics via la plateforme AWS ;
- Mise en place de la signature électronique, notamment dans les marchés publics ;
- Publication et mise à jour des données essentielles des marchés publics > à 25.000 € HT ;
- Mise en place de la dématérialisation des bons de commande et des factures ; formation au traitement électronique des factures et à la préparation budgétaire ;
- Information et accompagnement des agents pour l'utilisation de la plateforme AWS dans les demandes de devis pour les achats < à 20.000 € HT ;
- Réflexion avec les services pour la mise en place de marchés dans les domaines où les dépenses dépassent le seuil des 25.000 € HT et établissement d'un calendrier ;
- Mise en place des marchés mutualisés avec la Communauté Urbaine ;

### **Perspectives 2020**

#### **❖ Projets en cours**

- Poursuivre le développement des marchés mutualisés, avec les collectivités de l'agglomération, en particulier avec la Communauté Urbaine ;
- Poursuivre la réflexion avec les services pour la mise en place de marchés publics ;

#### **❖ Projets à engager**

- Mise en place de l'archivage électronique des marchés publics rendu nécessaire par le développement intensif de la dématérialisation ;
- Réflexion sur une organisation pour consulter les services techniques dans la mise en place des prescriptions environnementales dans les marchés publics, vérifier leurs prises en compte lors des analyses des offres et vérifier en phase exécution le respect des engagements des entreprises ;
- Réflexion sur la mise en place d'un planning à fournir aux pilotes des projets lors de la remise des dossiers de consultation des entreprises (DCE), à croiser pour l'ensemble des projets, en fonction de leurs priorités.

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

## Direction Générale

### Contexte

Les missions de l'administration générale ont évolué depuis sept 2019 afin de prendre en charge l'organisation des manifestations patriotiques (19 mars 1962 / 8 mai 1945/ 14 juillet 1789 / 10 septembre 1944 / 11 novembre 1918) auxquelles il faut ajouter des événements ponctuels (ex : venue ambassadeur, fête de la sainte barbe...) auparavant gérés par le service manifestations publiques. Sur 2019 une partie des coûts des manifestations patriotiques étaient encore imputée sur le budget manifestations publiques, lesquels seront à transférer pour 2020 sur le budget de l'administration générale.

### Rétrospective 2019

Le budget 2019 de l'administration générale a été essentiellement marqué par la venue et réception de la délégation allemande Nordhornienne ainsi qu'un budget variable en fonction des manifestations dans l'année telle que la cérémonie du 14 juillet et l'acquisition de drapeaux de prestige pour les cérémonies.

### Perspectives 2020

Le transfert des missions « manifestations patriotiques » vers l'Administration Générale va nécessiter pour 2020 une augmentation du budget (fleurs, traiteur, pressing, véhicules militaires).

De plus, un rattrapage des registres des délibérations de 2015 à 2018 est nécessaire réglementairement et nécessitera un budget plus important (environ 11 registres).

La direction générale a également besoin d'une marge de manœuvre pour les activités de son service.

#### ❖ Projets récurrents

- Manifestations patriotiques
- Réceptions et cérémonies diverses
- Séminaire des cadres
- Activités liées à la Direction Générale

#### ❖ Projets en phase d'études

- Rattrapage registres des délibérations

### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	7 880 €	
<b>Investissement</b>	600 €	
<b>Total</b>	<b>8 480 €</b>	

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Attractivité du territoire**

### **Budget annexe activités assujetties à TVA Sous fonction 33 - Service Manifestations Publiques**

#### **Contexte**

Ce budget permet de mettre en place la totalité de la programmation attachée à une billetterie aussi bien à la salle Michel Vallery qu'au gymnase Christian Gand.

#### **Rétrospective 2019**

En 2019, on constate une augmentation de la fréquentation des propositions de spectacles puisque plus de 65% des places de spectacles ont été vendues. Les recettes augmentent de 14%. Une politique tarifaire basée en partie sur des pass (regroupement de spectacles par thématiques ou esthétiques) a été initiée et devra être poursuivie en 2020.

La fin de l'année 2019 doit voir se finaliser l'installation de la billetterie en ligne. Cet outil devant faciliter la vente de billets de spectacle et renforcer la fréquentation des spectacles.

#### **Perspectives 2020**

##### **❖ Projets récurrents**

- La programmation de spectacles payants.

##### **❖ Projets en phase d'études**

La thématique de la saison 2020/2021 serait « La copie dans l'art ».

Le principe de ventes flash de billets réduits en fonction du remplissage de la jauge à une semaine du spectacle est à l'étude pour la rentrée 2020.

##### **❖ Projets à engager**

- Continuer à augmenter la fréquentation des spectacles.
- Mieux communiquer sur la communication par de nouveaux moyens et outils

#### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	182 990 €	48 000 €
<b>Total</b>	<b>182 990 €</b>	<b>48 000 €</b>

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

### Département Attractivité du territoire

#### Budget annexe activités assujetties à TVA sous fonction 322.6 Boutique - Service Patrimoine Culturel et Tourisme

#### Contexte

Le sinistre survenu en janvier 2018 dans l'aile Sud a conduit à la fermeture totale de l'Abbaye. Toutefois des études et un équipement spécifique ont permis de rouvrir partiellement l'abbaye, plus précisément le réfectoire gothique et le cloître le 4 mai 2019. La boutique, située dans l'aile sud sinistrée, ne pourra pas être ré-ouverte en 2020, toutefois il est possible de vendre quelques objets spécifiques dans le cloître ou le réfectoire gothique.

#### Rétrospective 2019

- Suite au sinistre, comme en 2018, le fonctionnement de la boutique se fait par un système de commande par courrier.

#### Perspectives 2020

❖ **Projets récurrents**

- Continuité de l'envoi de commande par courrier.

❖ **Projets en phase d'études**

- Possibilité de vente d'ouvrage lors de l'exposition (Age d'Or des Abbayes Normandes) lors des journées du patrimoine 2020.

#### Budget 2020

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	- 2 700 € (aide à la publication 2 recueils – MHAD selon convention) - Achat livres de l'exposition de « Abbayes de Normandie » : 400 €	250 €
	- Achat médaille monnaie de Paris abbaye de Normandie : 211 €	
<b>Total</b>	<b>3 311 €</b>	<b>250 €</b>

# **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

## **Département Attractivité du territoire**

### **Service Développement Territorial et Commercial**

#### **Budget Annexe Développement économique**

##### **Contexte**

Le budget annexe Développement économique porte sur les actions économiques entraînant des recettes de type loyers des hôtels et pépinières d'entreprise et la cession de terrains sur les zones d'activités communales.

##### **Rétrospective 2019**

Le travail en collaboration avec la trésorerie et le service Finances a permis de maîtriser les dettes locatives et de ne pas avoir recours à ce budget.

En termes d'investissement, des dépenses ont été réalisées dans le cadre du projet des Hallettes (bâtiment) et des travaux du rez-de-chaussée de l'ancienne gare.

Les échéances d'emprunt souscrit dans le cadre de la construction de l'hôtel et de la pépinière d'entreprises ont pris fin en 2019.

Un terrain a été cédé sur la zone d'activités du centre équestre.

##### **Perspectives 2020**

###### **❖ Projets récurrents**

- Poursuite de l'entretien courant des bâtiments et des terrains à vocation économique et travaux de maintenance des locaux.
- Perception des recettes de loyers.
- Installation d'une nouvelle entreprise dans l'hôtel d'entreprises.

###### **❖ Projets à engager**

- Travaux de requalification du bâtiment des Hallettes
- Travaux de remise en état de l'étage à l'hôtel d'entreprises.
- Cession du terrain situé 6 rue des Hérons au profit de l'entreprise OMB tourisme.

##### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	84 300 € HT	175 000 € HT
<b>Investissement</b>	88 000 € HT	100 080 € HT
<b>Total</b>	<b>172 300 € HT</b>	<b>275 080 € HT</b>

## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

### **Département Attractivité du territoire Service Développement Territorial et Commercial Budget Annexe ZAC ECO-QUARTIER Réauté/Fréville**

#### **Contexte**

Le projet « les jardins de la ville » est une opération d'habitat sur les parcelles situées à l'Ouest du Quartier de la Belle Etoile entre les hameaux de Réauté et de Fréville.

En 2014, le projet « les jardins de la ville » est passé de 1 000 à 550 logements. Récemment, la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive a révélé 8 suspicions de cavités souterraines et a confirmé la prescription de fouilles archéologiques. De même, il a été constaté une surestimation des recettes. Dans ces conditions la ville a réétudié l'opération selon différents scénarios et a retenu un scénario à 525 logements réalisé en ZAC et en concession d'aménagement en octobre 2018.

#### **Rétrospective 2019**

Dans le cadre de ce projet, nous avons entrepris courant 2019 :

- La passation d'un marché avec un AMO en charge de réaliser la concertation nécessaire dans le cadre d'une procédure de ZAC et la passation des marchés dans le cadre d'une concession d'aménagement pour un montant de 21 050 € HT.

Ont également été engagées des sommes correspondant :

- A une partie des salaires des agents du service travaillant sur l'opération pour un montant de 15 093,12 € HT ;
- A la présentation du rapport sur les investigations souterraines pour un montant de 600 € HT ;
- Des frais financiers pour le remboursement des emprunts pour un montant de 16 589,50 € HT, ainsi que le remboursement d'une partie du capital dû dans pour un montant de 119 190 € HT
- Au remboursement de la subvention FSIL, suite à la refonte du projet, pour un montant de 15 606,64 € HT

#### **Perspectives 2020**

Pour l'année 2020 il est nécessaire :

- De racheter le foncier à l'EPFN pour un montant de 1 026 879,78 € HT, et de contracter un emprunt d'un montant 1 237 256 € HT ;
- De prévoir le remboursement des emprunts déjà contracté pour un montant de 14 948 € HT, ainsi que le versement des ICNE d'un montant de - 138,44 € HT.
- De prévoir la réalisation de support de communication nécessaire dans le cadre de la concertation pour un montant de 15 000 € HT
- De prévoir des frais d'insertion pour la concession d'aménagement pour un montant de 5 000 € HT,
- De prévoir la rémunération des agents de service pour un montant de 15 847,70 €

#### **Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	1 363 492,04 € HT	1 237 256,00 € HT
<b>Investissement</b>		
<b>Total</b>	<b>1 363 492,04 € HT</b>	<b>1 237 256,00 € HT</b>

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**  
**Département Attractivité du territoire**  
**Service Développement Territorial et Commercial**  
**Budget Annexe : Lotissement communal Quartier du Temple**

**Contexte**

En 2017, afin de réaliser l'opération dans les meilleurs délais, la ville a fait le choix de faire un appel à projet promoteur. Avant la mise en vente des terrains il a été nécessaire de réaliser un diagnostic de pollution des sols. Ce diagnostic a mis à jour une problématique de pollution des sols sur une partie des terrains, ce qui nous a obligé à annuler la vente à Nexity et revoir le projet.

**Rétrospective 2019**

Pour ne pas laisser le terrain en friche, il a été nécessaire de lancer une consultation pour débroussailler les parcelles pour un montant de 1 408 € HT.

Afin de récupérer les actes de propriété, une demande aux archives départementales va être réalisée d'ici la fin de l'année 2019.

De plus, une partie des salaires des agents du service a été imputée sur ce budget pour un montant de 5 839 €.

**Perspectives 2020**

Pour ne pas laisser le terrain en friche, il est nécessaire de prévoir 2 débroussaillages dans l'année pour un montant de 5 000 € HT.

Afin de pouvoir estimer les coûts et les méthodes de dépollution, il est nécessaire de réaliser un plan de gestion par un bureau d'étude spécialisé pour un montant de 20 000 € HT. Cette dépense est subventionnable.

Dans un second temps et afin de connaître le scénario le plus acceptable pour la collectivité, il est préférable de réaliser une étude de programmation et financière pour un montant de 20 000 € HT.

Il est également nécessaire de prévoir des frais d'insertion pour un montant de 5 000 € HT, nécessaires dans le cadre de la passation des marchés publics.

Afin de prévoir le remboursement de 50% des études réalisées par Habitat 76 dans le cadre du projet initial, une provision de 20 000 € HT sur 57 316 € HT est prévue.

Ce budget étant un budget annexe, une partie des salaires des agents du service est imputée au projet, soit un montant de 6 130,90 € HT.

**Budget 2020**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	76 130,90 € HT	6 000,00 € HT
<b>Total</b>	<b>76 130,90 € HT</b>	<b>6 000,00 € HT</b>